

Arc de l'innovation

Analyse du contexte socio-économique



Directrice de la publication : Dominique Alba
Étude réalisée par : Marina Ribeiro et Anne-Marie Villot
Sous la direction de : Emilie Moreau
Cartographie et traitement des données : Anne Servais
Photos et illustrations : Apur sauf mention contraire
Maquette : Apur
www.apur.org

2017V7.1.2

Sommaire

Introduction	5
Qui habite dans l'Arc de l'innovation?.....	7
Éléments démographiques : une population croissante, jeune et diversifiée	7
2,7 millions d'habitants, + 0,5 % par an	7
823 000 jeunes de moins de 25 ans, 30 % de la population.....	7
Étrangers et immigrés : une diversité de cultures	9
Caractéristiques de la population en âge de travailler : une population de plus en plus diplômée et des actifs plus qualifiés	10
44 % de la population est diplômée du supérieur, 29 % pas ou peu diplômée	10
40 % des actifs de la Métropole du Grand Paris résident dans l'Arc de l'innovation	11
Un tiers de cadres parmi les actifs, + 2 points entre 2008 et 2013	11
Des difficultés économiques et sociales plus marquées	13
Une précarité plus importante au nord du territoire	13
253 000 chômeurs A, B ou C en 2013, 17 % de la population active	14
40 000 jeunes de 15 à 24 ans ni en emploi, ni en étude : un jeune sur dix	16
Qui travaille dans le territoire de l'Arc de l'innovation?	17
L'Arc de l'innovation : un bassin d'emplois majeur	17
Une densité d'emplois importante et un taux d'emploi stable	17
Secteurs d'activité : des spécificités dans certaines communes	18
Le développement des nouvelles économies	20
Un renforcement des pôles numériques dans le nord parisien	20
Des emplois créatifs spécialisés dans le spectacle vivant, l'art et l'architecture	22
L'émergence de nouveaux lieux d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat	23
L'économie sociale et solidaire.....	25
Migrations alternantes et écarts entre bassin d'emploi et bassin de main-d'œuvre ...	27
59 % des actifs ayant un emploi résidents de l'Arc y travaillent	27
Des écarts entre la population active et les emplois.....	27



Les lieux de l'Arc de l'innovation

- Fabrique du projet
- Innovation dans l'architecture et les usages du bâti
- Innovation sociale et sociétale
- Nouvelles économies et industries
- + Potentiels foncier et immobilier
- + Site « Inventons la Métropole »
- Tramway T3 - Métro M14
- Lignes GPE
- Secteur opérationnel de projet

Source : Bureau de l'Innovation Mairie de Paris, Apur

Introduction

Le projet de l'Arc de l'innovation

L'Arc de l'Innovation* est un projet métropolitain qui s'articule autour d'une communauté de lieux et d'acteurs innovants dans les domaines économique, social ou sociétal. Porté par des collectivités partenaires, il s'inscrit dans un territoire physique : les abords du Boulevard périphérique sur une distance de 2 à 3 kilomètres de la porte Pouchet à la porte de Vanves, principalement des quartiers populaires.

Les collectivités territoriales partenaires font le choix d'accompagner la transformation de ces quartiers en s'engageant dans une stratégie globale d'investissement dans l'innovation urbaine, économique et sociale. Le projet en cours s'appuie notamment sur la mise en place commune de nouveaux outils partagés comme le récent appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », qui comprend des sites labélisés Arc de l'innovation ou l'appel à projets « utilisateurs », qui ouvre à candidatures la location de locaux à prix attractifs pour des acteurs économiques investis dans la participation à une dynamique au service de l'innovation économique, sociale et urbaine.

L'objectif du projet est de contribuer au développement des territoires concernés. L'ancrage local constitue ainsi un dénominateur commun des actions et projets de l'Arc de l'innovation.

L'analyse du contexte socio-économique

En accompagnement du projet de l'Arc de l'innovation et des appels à projets ou à utilisateurs en cours, cette note dresse un portrait de la situation économique et sociale des territoires associés à l'Arc de l'innovation, en particulier en termes de population, d'emploi, de jeunesse, de qualification, d'atouts ou de difficultés sociales.

Le périmètre retenu

Il n'existe pas de périmètre intangible de l'Arc de l'innovation. Il résulte notamment de la localisation des lieux-acteurs et des projets qui fondent sa communauté. Dans le cadre de cette note, les exploitations statistiques ont été réalisées sur 37 communes qui répondent à la situation géographique du territoire de l'Arc de l'innovation, pour la plupart partenaires du projet : les arrondissements parisiens (10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e), Saint-Ouen, Saint-Denis, La Courneuve, Aubervilliers, Pantin, Romainville, Bobigny, Montreuil, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Bagnolet, Vincennes, Saint-Mandé, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif, Gentilly, Arcueil, Cachan, Montrouge, Malakoff, Bagneux, Châtillon, Charenton-le-Pont, Saint-Maurice, Alfortville, Maisons-Alfort. Les résultats ont été analysés au regard des situations des quatre territoires partenaires du projet – Paris (T1), Plaine Commune (T6), Est Ensemble (T8), Grand Orly Seine Bièvre (T12) – ainsi que de la Métropole du Grand Paris et de l'Ile-de-France. À l'intérieur des quatre territoires partenaires, un focus particulier a porté sur la situation des quartiers de la politique de la ville, des territoires partenaires.

Les résultats

Les communes de l'Arc de l'innovation concentrent sur un cinquième du territoire de la Métropole du Grand Paris (MGP), 39 % de sa population et 37 % des emplois. En Ile-de-France, elles concentrent sur 1 % de la surface régionale, le quart des habitants et des emplois franciliens.

* <https://www.arcinnovation.fr/>

Dans une première partie, les indicateurs retenus et leur évolution décrivent la population du territoire de l'Arc de l'innovation : densité de population, groupes d'âges, population active, niveau de diplôme, caractéristiques socioprofessionnelles, indice de chômage, pauvreté et précarité.

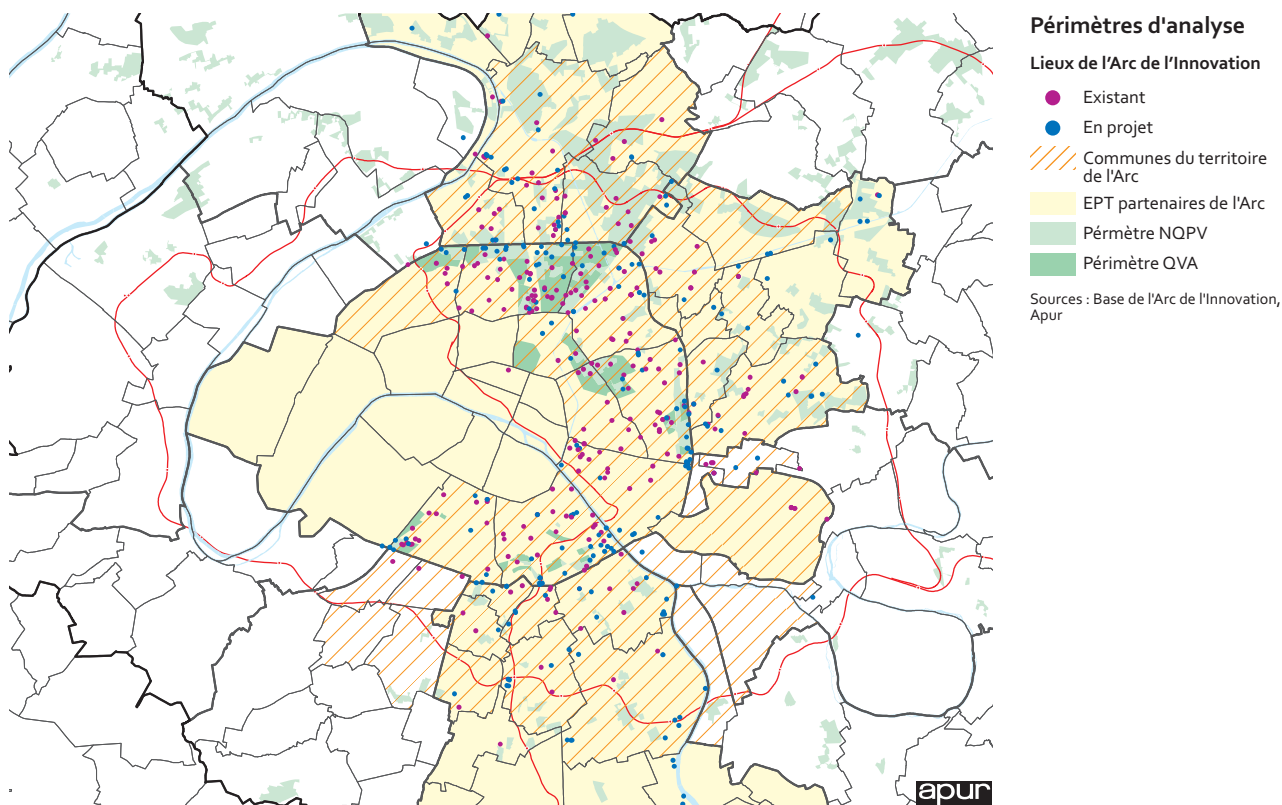
Dans une seconde partie, les indicateurs décrivent l'emploi et l'activité économique : densité d'emplois, secteurs d'activités, mais aussi émergence des nouvelles économies, qu'il s'agisse des emplois numériques, des emplois créatifs ou de nouveaux lieux d'appui à l'entrepreneuriat ou à l'innovation.

Ce portrait montre une grande diversité de situations. Au-delà de l'articulation des politiques et des actions qui constitue une des facettes du projet de l'Arc de l'innovation, cette diversité appelle des déclinaisons plus locales, notamment pour l'ancrage local des actions. Il est à enrichir et à regarder à l'aune des projets d'aménagement, nombreux sur ce territoire.

Population et emplois en 2013

	Population 2013	Emplois 2013	Surface ha	Densité de population 2013	Densité d'emplois 2013
Communes de l'Arc	2 719 143	1 450 471	16 611	164	87
EPT partenaires de l'Arc	3 726 975	2 439 613	29 681	126	82
Paris (T1)	2 229 621	1 804 961	8 698	256	208
Plaine Commune (T6)	414 121	188 366	4 744	87	40
Est Ensemble (T8)	403 770	162 358	3 919	103	41
Grand Orly Seine Bièvre (T12)	679 463	283 927	12 320	55	23
Métropole du Grand Paris	6 968 051	3 904 446	79 654	87	49
Ile-de-France	11 959 807	5 682 302	1 184 037	10	5

Source : Insee, Recensement de la population, 2013



Qui habite dans l'Arc de l'innovation ?

Éléments démographiques : une population croissante, jeune et diversifiée

2,7 millions d'habitants, + 0,5 % par an

Les communes de l'Arc de l'innovation comptent **2 720 000** habitants, ce qui représente 39 % des habitants de la Métropole du Grand Paris (MGP) et 23 % des franciliens. Ensemble, ces communes ont gagné **63 000** habitants entre 2008 et 2013, soit une augmentation de 0,5 % par an (contre 0,2 % à Paris, 0,4 % dans la MGP ou 0,5 % en Ile-de-France).

Malgré la forte présence d'infrastructures de transport (boulevard périphérique, voies ferrées...) et d'équipements, l'Arc de l'innovation est dense en population avec en moyenne 164 habitants par hectare, contre 87 dans la MGP et 10 en Ile-de-France. La densité de population demeure plus élevée à Paris mais les EPT partenaires qui affichent les plus faibles densités de population (Plaine Commune ou Grand-Orly Seine Bièvre) sont aussi ceux dont le taux d'accroissement de la population a été le plus fort entre 2008 et 2013. D'importantes opérations d'aménagement sont également à venir.

15 % des habitants des EPT partenaires de l'Arc résident dans un quartier prioritaire. L'accroissement annuel de la population y est en moyenne de 0,1 % sur la période 2008-2013 (0,4 % pour les EPT) mais avec de grandes disparités selon les quartiers.

Évolution de la population de 2008 à 2013

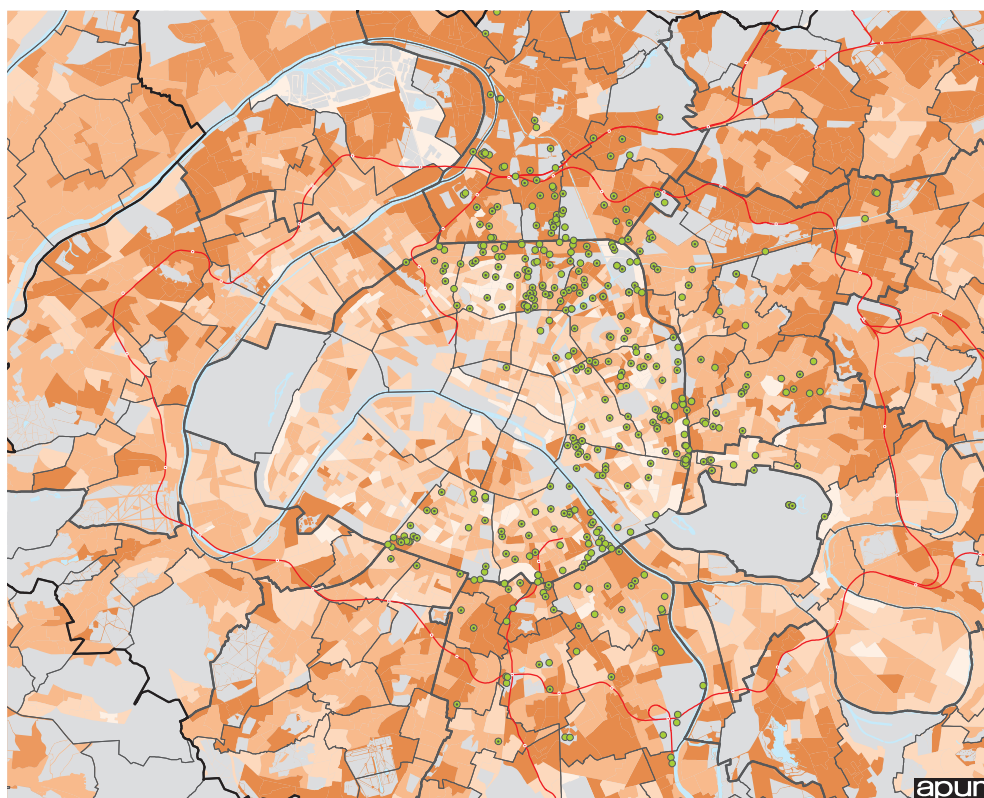
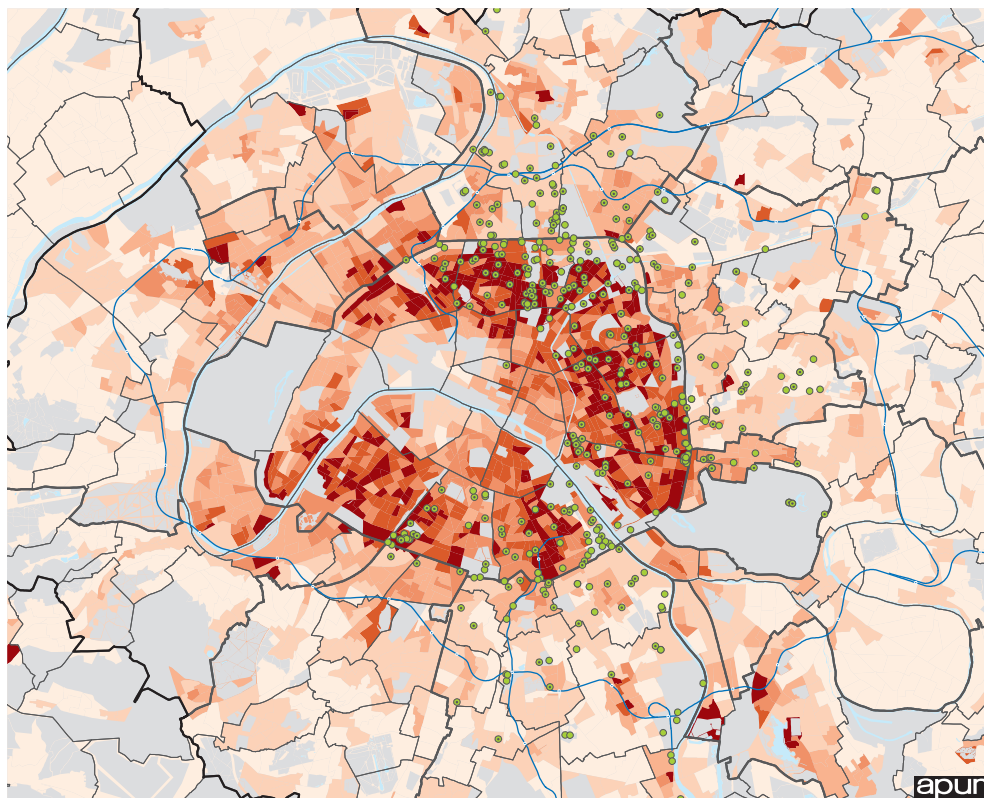
	Population 2013	Évolution 2008-2013	Taux d'accroissement annuel moyen 2008-2013	Densité de population 2013
Communes de l'Arc	2 719 143	62 811	0,5	164
EPT partenaires de l'Arc	3 726 975	72 482	0,4	126
Dont quartiers prioritaires	575 462	4 185	0,1	174
Paris (T1)	2 229 621	18 324	0,2	256
Plaine Commune (T6)	414 121	17 447	0,9	87
Est Ensemble (T8)	403 770	9 872	0,5	103
Grand-Orly Seine Bièvre (T12)	679 463	26 839	0,8	55
Métropole du Grand Paris	6 968 051	153 463	0,4	87
Ile-de-France	11 959 807	300 547	0,5	10

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013

823 000 jeunes de moins de 25 ans, 30 % de la population

L'Arc de l'innovation compte 823 000 habitants de moins de 25 ans. Ils représentent 30 % de la population (32 % dans la MGP). La part des jeunes dans la population a augmenté de 0,6 point entre 2008 et 2013, comme dans l'ensemble de la métropole du Grand Paris.

Si les arrondissements parisiens concentrent la moitié des jeunes de moins de 25 ans de l'Arc de l'innovation, ils représentent une part bien supérieure de la population hors Paris. Plaine Commune est le territoire le plus jeune avec 37 % de la population âgée de moins de 25 ans, Est Ensemble



compte 34 % d'habitants de moins de 25 ans. Leur présence est particulièrement importante dans les villes de La Courneuve (39 %), Saint-Denis (37 %), Bobigny (39 %) ou Cachan (37 %). La part de jeunes dans la population est plus marquée dans les quartiers prioritaires des EPT partenaires de l'Arc de l'innovation. 37 % des habitants de ces quartiers sont âgés de moins de 25 ans. Cette part a baissé en moyenne de 0,6 point entre 2008 et 2013, une baisse compensée par une hausse des plus de 65 ans sur la période.

Population de moins de 25 ans et de plus de 65 ans en 2013

	2013				Évolution 2008-2013			
	Moins de 25 ans	Plus de 65 ans	Part des moins de 25 ans (%)	Part des plus de 65 ans (%)	Moins de 25 ans	Plus de 65 ans	Part des moins de 25 ans	Part des plus de 65 ans
Communes de l'Arc	822 661	356 371	30,3	13,1	17 403	28 471	+ 0,6 pt	+ 0,8 pt
EPT partenaires de l'Arc	1 138 220	516 984	30,5	13,9	23 246	39 678	+ 0,6 pt	+ 0,8 pt
Dont quartiers prioritaires	211 584	59 148	36,8	10,3	-3 647	3 917	- 0,6 pt	+ 0,6 pt
Paris (T1)	620 840	341 773	27,8	15,3	8 074	29 286	+ 0,4 pt	+ 1,2 pt
Plaine Commune (T6)	153 441	39 342	37,1	9,5	3 906	2 228	+ 0,9pt	+ 0,1 pt
Est Ensemble (T8)	137 713	46 527	34,1	11,5	1 900	3 868	+ 0,5 pt	+ 0,7 pt
Grand Orly Seine Bièvre (T12)	226 226	89 341	33,3	13,1	9 367	4 295	+ 1,4 pt	+ 0,1 pt
Métropole du Grand Paris	2 196 050	958 470	31,5	13,8	48 808	75 619	+ 0,7 pt	+ 0,8 pt
Ile-de-France	3 894 531	1 618 524	32,6	13,5	70 013	158 483	+ 0,6 pt	+ 1,0 pt

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013

Étrangers et immigrés : une diversité de cultures

Avec 17 % d'étrangers et 24 % d'immigrés, l'Arc de l'innovation est caractérisé par une part d'étrangers et d'immigrés légèrement supérieure à la moyenne de la MGP (respectivement 16 % et 22 %). Mais il existe d'importantes disparités territoriales.

Pour les immigrés, c'est-à-dire les personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France, Plaine Commune se distingue par une diversité d'origine plus importante de ses habitants avec 37 % d'immigrés et jusqu'à 42 % à Aubervilliers ou à La Courneuve. Dans les quartiers de la politique de la ville des EPT partenaires, un habitant sur trois est immigré (34 %).

Entre 2008 et 2013, la part d'étrangers ou d'immigrés dans la population a connu une augmentation moins importante dans les communes de l'Arc de l'innovation qu'au niveau métropolitain et régional mais la croissance du nombre d'immigrés y représente en volume 53 % de la croissance de la population.

Nombre et part d'étrangers et d'immigrés dans la population en 2013

	2013				Évolution 2008-2013			
	Étrangers	Part d'étrangers (%)	Immigrés	Part d'immigrés (%)	Étrangers	Part d'étrangers	Immigrés	Part d'immigrés
Communes de l'Arc	472 745	17,4	643 529	23,7	20 077	+ 0,3 pt	+ 33 497	+ 0,7 pt
EPT partenaires de l'Arc	655 652	17,6	879 054	23,6	31 341	+ 0,5 pt	+ 48 415	+ 0,9 pt
dont quartiers prioritaires	153 842	26,7	197 584	34,3	4 981	+ 0,7 pt	+ 8 663	+ 1,3 pt
Paris (T1)	330 167	14,8	455 486	20,4	245	- 0,1 pt	+ 9 638	+ 0,3 pt
Plaine Commune (T6)	124 983	30,2	152 786	36,9	11 017	+ 1,4 pt	+ 13 073	+ 1,7 pt
Est Ensemble (T8)	87 034	21,6	115 042	28,5	4 130	+ 0,5 pt	+ 7 806	+ 1,3 pt
Grand Orly Seine Bièvre (T12)	113 468	16,7	155 740	22,9	15 950	+ 1,8 pt	+ 17 898	+ 1,8 pt
Métropole du Grand Paris	1 091 327	15,7	1 503 232	21,6	68 562	+ 0,7 pt	+ 102 706	+ 1,0 pt
Ile-de-France	1 573 350	13,2	2 206 174	18,4	126 792	+ 0,7 pt	+ 184 209	+ 1,1 pt

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. La qualité d'immigré est permanente mais certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.

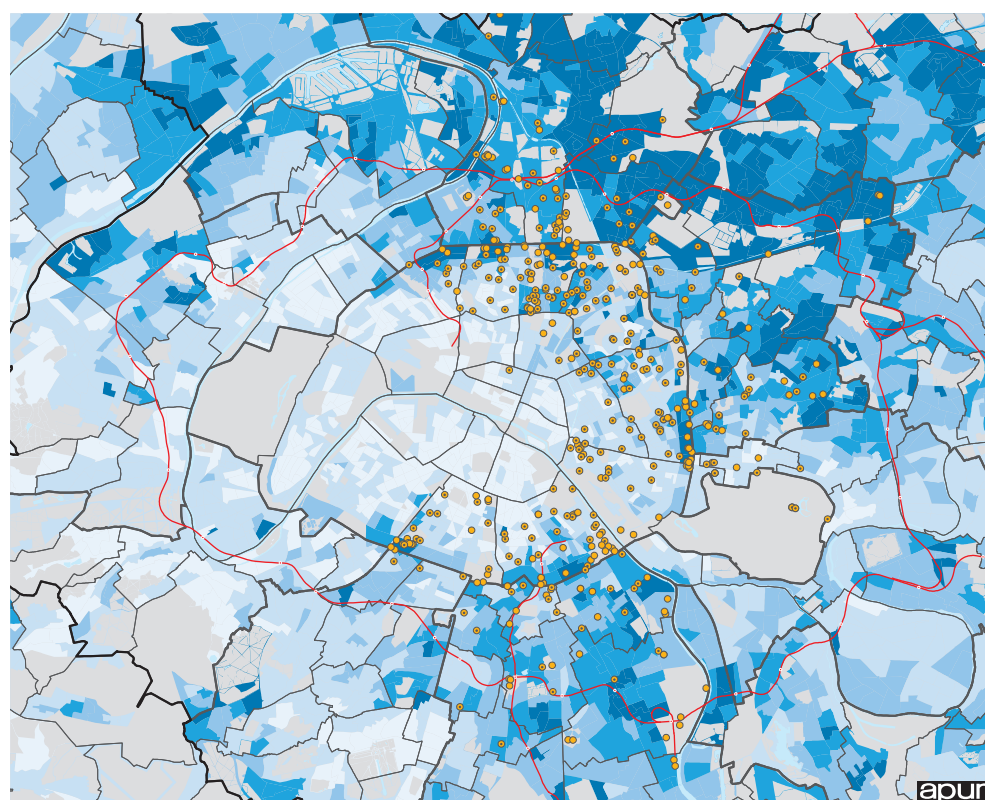
Source : Insee, définitions adoptées par le Haut Conseil à l'Intégration

Caractéristiques de la population en âge de travailler : une population de plus en plus diplômée et des actifs plus qualifiés

44 % de la population est diplômée du supérieur, 29 % pas ou peu diplômée

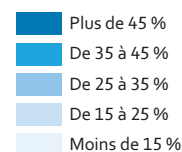
En 2013, 44 % de la population de l'Arc de plus de 15 ans non scolarisée est diplômée du supérieur (43 % dans la MGP et 39 % en Ile-de-France). Cette part a augmenté de 4 points entre 2008 et 2013, une hausse en partie compensée par la baisse de la part des non diplômés (- 3 points). En 2013, 29 % de la population résidente n'est pas diplômée, soit une part quasiment similaire à celle observée en Ile-de-France et dans la MGP.

Il existe d'importantes disparités territoriales. À Plaine Commune, 47 % de la population est non diplômée en 2013, une part similaire à celle des quartiers prioritaires des EPT partenaires de l'Arc. Si les tendances à la hausse de la part de la population diplômée et à la baisse de la part de la population non diplômée s'observent dans tous ces territoires, elles sont moins marquées dans le territoire de Plaine Commune ou dans les quartiers prioritaires des EPT partenaires, ce qui se traduit par un accroissement des disparités.



Les personnes sans diplôme

Part des personnes de 15 ans ou plus n'ayant aucun diplôme ou un diplôme de niveau BEPC, dans le total des personnes de 15 ans ou plus non scolarisées



Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Lieux de l'Arc de l'Innovation



— Réseau RGPE

Source : Recensement de la Population - 2012

Part de la population diplômée et non diplômée parmi la population de 15 ans ou plus non scolarisée

	2013			Évolution 2008-2013		
	Population de 15 ans ou plus non scolarisée	Dont non diplômée (niveau <BEPC) (%)	Dont diplômée du supérieur (%)	Population de 15 ans ou plus non scolarisée	Part de la population non diplômée	Part de la population diplômée du supérieur
Communes de l'Arc	1 920 724	28,6	43,8	40 307	- 3,3 pt	+ 4,1 pt
EPT partenaires de l'Arc	2 624 936	27,8	45,1	46 880	- 2,9 pt	+ 3,5 pt
Dont quartiers prioritaires	381 578	46,7	20,8	6 788	- 3,1 pt	+ 2,9 pt
Paris (T1)	1 604 650	20,5	57	10 970	- 3,0 pt	+ 3,9 pt
Plaine Commune (T6)	273 604	47,4	19,7	12 645	- 2,5 pt	+ 2,8 pt
Est Ensemble (T8)	276 628	39,7	27,3	7 517	- 3,5 pt	+ 4,3 pt
Grand Orly Seine Bièvre (T12)	470 054	34,3	30	15 749	- 3,1 pt	+ 3,6 pt
Métropole du Grand Paris	4 873 888	27,9	42,7	94 393	- 3,1 pt	+ 3,7 pt
Ile-de-France	8 323 037	28,1	38,7	212 416	- 3,2 pt	+ 3,6 pt

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013

40 % des actifs de la Métropole du Grand Paris résident dans l'Arc de l'innovation

1 450 000 personnes âgées de 15 à 64 ans sont actives dans les communes de l'Arc en 2013, ce qui représente 40 % de la population active de la MGP et 24 % de la population active francilienne. Le nombre d'actifs a augmenté de 1,2 % entre 2009 et 2013, à un rythme similaire à celui enregistré dans la métropole. Le profil des actifs de l'Arc de l'innovation est semblable à celui de la métropole. Elle se caractérise toutefois par une part d'étrangers supérieure à celle des autres territoires (18 % contre 14 % en Ile-de-France).

Caractéristiques de la population active en 2013

	Actifs 15-64 ans	Part des actifs 15-24 ans (%)	Part des actifs 50-64 ans (%)	Part des femmes actives (%)	Part des actifs étrangers (%)	Part des actifs dont le diplôme est inférieur au Bac (%)	Part des actifs dont le diplôme est supérieur au Bac (%)
Communes de l'Arc	1 454 630	9,7	24,5	50,4	17,6	31,6	69,9
EPT partenaires de l'Arc	1 951 540	10	25,5	50,4	18,2	31,2	70,5
Paris (T1)	1 210 068	9,3	26,3	51,6	15,6	21,4	81,1
Plaine Commune (T6)	198 598	12	22,7	46,1	31,2	55,8	45,3
Est Ensemble (T8)	202 525	10,5	24,6	49,1	22,2	47,0	53,9
Grand Orly Seine Bièvre (T12)	340 348	11,1	24,9	49,1	17,1	42,6	57,5
Métropole du Grand Paris	3 595 220	9,8	25,4	50,2	16,3	32,7	68,5
Ile-de-France	6 072 994	10,2	25,8	49,8	13,7	36,1	65,2

Source : Pôle Emploi / Insee, 2013

Un tiers de cadres parmi les actifs, + 2 points entre 2008 et 2013

En moyenne, 33 % des actifs de plus de 15 ans sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure dans l'Arc en 2013, soit davantage qu'en Ile-de-France (28 %) ou dans la MGP (32 %). Les employés et les ouvriers représentent une part dans la population active plus importante que celle des cadres (38 %).

Mais il existe d'importantes disparités territoriales. Les ouvriers et les employés représentent plus de la moitié de la population active à Plaine Commune, Est Ensemble ou Grand-Orly Seine Bièvre, et les cadres, moins de 20 %. À La Courneuve, seul 6 % de la population active est cadre en 2013, tandis que 74 % appartient aux catégories employés ou ouvriers. Les arrondissements parisiens de l'Arc se caractérisent par une forte présence de cadres (44 %) et une faible présence d'employés ou d'ouvriers (27 %), sauf aux abords directs du Boulevard périphérique où la structure par catégories socioprofessionnelles est très proche de celle des territoires partenaires.

La structure socioprofessionnelle des actifs dans les quartiers prioritaires des EPT partenaires de l'Arc présente un fort taux d'employés ou d'ouvriers (64 %) et seulement 11 % de cadres.

On observe dans l'Arc une hausse de la part des cadres dans la population active de + 2 points entre 2008 et 2013, compensée par une baisse de la part des employés et ouvriers sur la même période (- 2 points). Ces évolutions apparaissent plus prononcées qu'au niveau métropolitain et régional où la part des cadres augmente de + 1,7 points dans la MGP et de + 1,4 point en Ile-de-France.

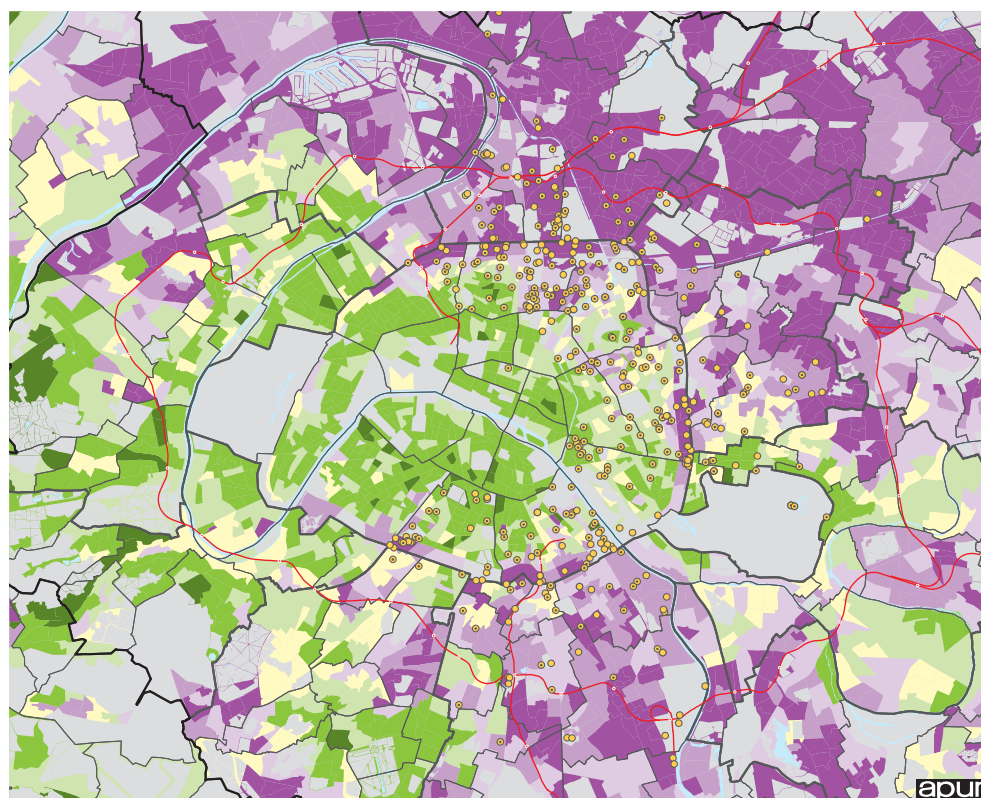
La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. L'indicateur exprime la population active en âge de travailler fixé entre 15 et 64 ans (ou les personnes de plus de 15 ans selon les définitions).

Source : définition Insee

Structure de la population active selon les catégories socioprofessionnelles en 2008 et 2013

	2013				Évolution 2008-2013			
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprises (%)	Cadres et professions intellec. supérieures (%)	Professions inter. (%)	Employés et ouvriers (%)	Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	Cadres et professions intel. supérieures	Professions inter.	Employés et ouvriers
Communes de l'Arc	4,6	32,6	24,4	38,4	+ 0,3 pt	+ 2,1 pt	- 0,3 pt	- 2,1 pt
EPT partenaires de l'Arc	5,0	33,5	23,5	37,9	+ 0,3 pt	+ 1,4 pt	- 0,1 pt	- 1,7 pt
Dont quartiers prioritaires	4,3	11,4	20,3	64,0	+ 0,2 pt	+ 1,3 pt	+ 0,7 pt	- 2,2 pt
Paris (T1)	5,3	44,0	23,3	27,4	+ 0,4 pt	+ 1,6 pt	- 0,3 pt	- 1,8 pt
Plaine Commune (T6)	4,8	9,7	20,0	65,5	+ 0,2 pt	+ 1,4 pt	+ 0,4 pt	- 2,0 pt
Est Ensemble (T8)	4,8	17,1	24,0	54,1	+ 0,1 pt	+ 2,1 pt	0,6 pt	- 2,8 pt
Grand Orly Seine Bièvre (T12)	4,4	18,6	26,2	50,8	+ 0,4 pt	+ 1,3 pt	- 0,2 pt	- 1,5 pt
Métropole du Grand Paris	5,0	31,5	24,5	39,0	+ 0,3 pt	+ 1,7 pt	- 0,2 pt	- 1,8 pt
Ile-de-France	4,8	27,5	26,0	41,5	+ 0,3 pt	+ 1,4 pt	- 0,1 pt	- 1,7 pt

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013



Structure simplifiée de la population active

Part de la CSP « cadre, profession intellectuelle supérieure », par rapport à la CSP « employé-ouvrier »

Dominante « cadres... »

■ Plus de 4 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 2 à 4 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

■ De 1,2 à 2 cadres... pour 1 employé-ouvrier

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Lieux de l'Arc de l'Innovation

● Existant

● En projet

— Réseau RGPE

Source : Recensement de la Population - 2011

Des difficultés économiques et sociales plus marquées

La population de l'Arc de l'innovation présente des atouts de diversité et de jeunesse, sans doute de vitalité associative mais présente également des difficultés importantes concentrées dans certains territoires. On constate une tendance au renforcement de ces disparités territoriales.

Une précarité plus importante au nord du territoire

104 000 ménages de l'Arc de l'innovation sont allocataires du RSA socle en 2013, ce qui représente 8 % des ménages. Un foyer allocataire du RSA de la MGP sur deux réside dans une commune de l'Arc (48 % contre 39 % de la population totale). La part des foyers allocataires du RSA socle a augmenté de 1,7 points entre 2009 et 2013. À Plaine Commune ou Est ensemble, les parts d'allocataires concernent respectivement 17 % et 13 % de la population en 2013.

L'Arc compte 151 000 foyers allocataires à bas revenu, c'est-à-dire des ménages dont le revenu est égal à 50 % de prestations sociales en 2013. Ils représentent 12 % des ménages résidents, contre 13 % en Ile-de-France et 10 % dans la MGP. Dans les communes de La Courneuve, d'Aubervilliers, de Bobigny et de Saint-Denis, la part des foyers d'allocataires à bas revenus est supérieure à 20 %.

Le revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Si les ressources initiales du foyer sont inférieures au montant forfaitaire, la différence s'appelle le RSA socle. Le complément de revenu d'activité éventuel, égal à 62 % des revenus d'activité, s'appelle le RSA activité.

Source : définition Insee

La part des ménages allocataires à bas revenus est un indicateur qui rapporte le nombre de foyers allocataires CAF dont les revenus sont constitués à plus de 50 % par des prestations sociales versée par la CAF au nombre total de ménages. L'allocataire désigne le responsable du dossier CAF pour l'ensemble du ménage.

Source : définition Insee - CAF

Taux de pauvreté

- Plus de 30 %
- De 20 à 30 %
- De 10 à 20 %
- Moins de 10 %

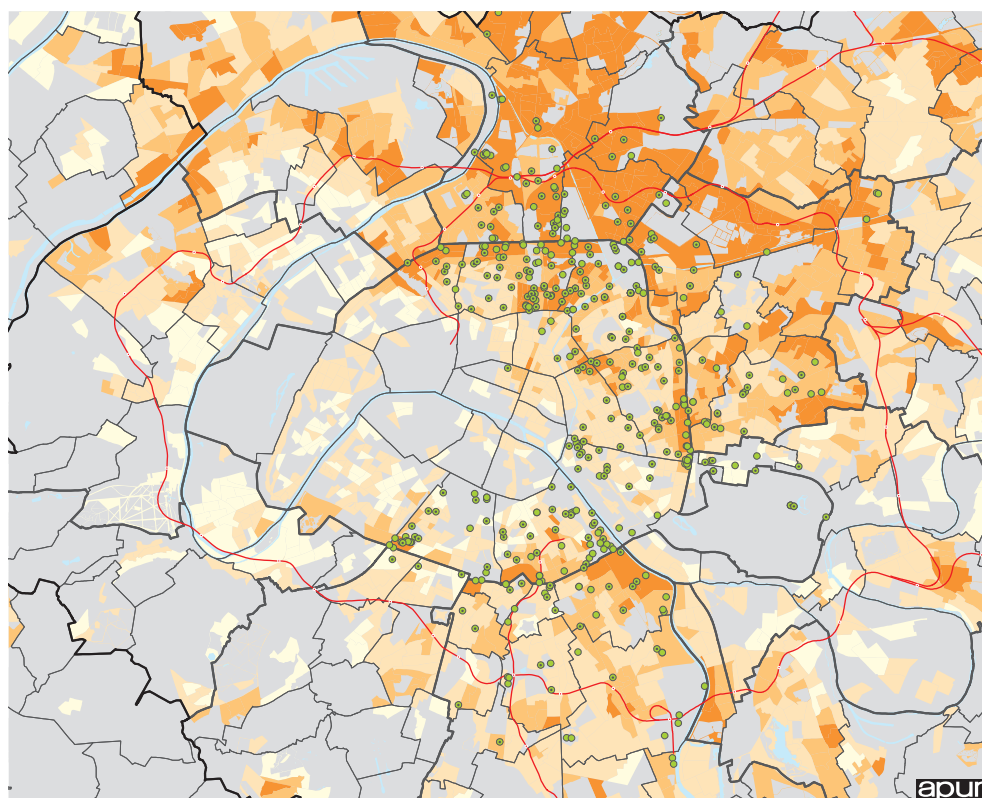
Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Lieux de l'Arc de l'Innovation

- Existant
- En projet

Réseau RGPE

Source : INSEE, DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, FiloSoFi - 2012



Effectifs et parts des ménages allocataires du RSA socle et des allocataires à bas revenus en 2009 et en 2013

	2013				Évolution 2009-2013			
	Ménages allocataires RSA socle	Part des ménages allocataires du RSA Socle (%)	Ménages allocataires à bas revenus*	Part des ménages alloc. à bas revenus (%)	Ménages allocataires RSA socle	Part des ménages allocataires du RSA Socle	Ménages allocataires à bas revenus	Part des ménages allocataires à bas revenus
Communes de l'Arc	104 374	8,2	151 136	11,8	23 685	+ 1,7 pt	+ 13 633	+ 0,9 pt
EPT partenaires de l'Arc	134 071	7,6	194 912	11,1	83 947	+ 4,7 pt	+ 19 408	+ 0,9 pt
Paris (T1)	65 033	5,6	99 787	8,6	12 480	+ 1,1 pt	+ 5 144	+ 0,4 pt
Plaine Commune (T6)	26 365	16,8	35 209	22,4	7 846	+ 4,4 pt	+ 5 826	+ 2,8 pt
Est Ensemble (T8)	21 415	13,2	28 440	17,5	5 469	+ 3,0 pt	+ 3 606	+ 1,7 pt
Grand Orly Seine Bièvre (T12)	21 258	7,6	31 476	11,3	5 599	+ 1,8 pt	+ 4 832	+ 1,3 pt
Métropole du Grand Paris	218 361	7,0	320 648	10,3	53 872	+ 1,6 pt	+ 36 990	+ 1,0 pt
Ile-de-France	429 455	8,5	630 556	12,5	105 275	+ 1,9 pt	+ 71 772	+ 1,1 pt

Source : Pôle Emploi / Insee, 2013

*Ménages allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales

Elle a augmenté en moyenne de 0,9 point entre 2009 et 2013. Cette géographie rappelle celle des quartiers prioritaires. Un quart de la population des quartiers prioritaires parisiens vit sous le seuil de bas revenus. C'est particulièrement le cas dans les arrondissements du nord de Paris dans les quartiers de Chaufourniers (19^e), Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskowa (18^e), Danube - Solidarité - Marseillaise (19^e) et Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17^e).

253 000 chômeurs A, B ou C en 2013, 17 % de la population active

17 % de la population active de l'Arc est demandeur d'emplois de catégorie A, B et C fin décembre 2013, une part supérieure à celle de la métropole (15 %) et de l'Ile-de-France (14 %). Entre 2009 et 2013, ce taux de chômage a augmenté un peu plus vite sur le territoire de l'Arc (+ 1,8 points) que dans la MGP (+ 1,7 points) et en Ile-de-France (+ 1,5 points). Les inscrits en catégorie A représentent 69 % des demandeurs d'emploi en 2013.

Les territoires de Plaine Commune et d'Est Ensemble sont davantage concernés avec des taux de chômage supérieurs à 20 %, en particulier Bobigny, Romainville, La Courneuve et le 19^e arrondissement de Paris.

Les actifs peu diplômés ont un indice de chômage important (21 %) et sont surreprésentés parmi les demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C (38 % de demandeurs d'emploi contre 32 % de la population active). Il en va de même pour les étrangers qui représentent 26 % des demandeurs d'emploi et 18 % de la population active. L'indice de chômage des étrangers est particulièrement élevé (26 %). Entre 2009 et 2013, l'indice de chômage des actifs de plus de 50 ans a fortement augmenté passant de 11 % en 2009 à 16 % en 2013 (+ 5,1 points), une évolution plus marquée dans les communes de l'Arc que dans la MGP (+ 4,4 points) et en Ile-de-France (+ 4,7 points).

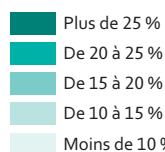
Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Source : définition Insee

L'indice de chômage, calculé ici, est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et la population active du recensement de la population (temporalités et sources différentes).

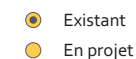
Indice de chômage

Part des demandeurs d'emploi de fin de mois des catégories A, B ou C, dans la population active des 15-64 ans



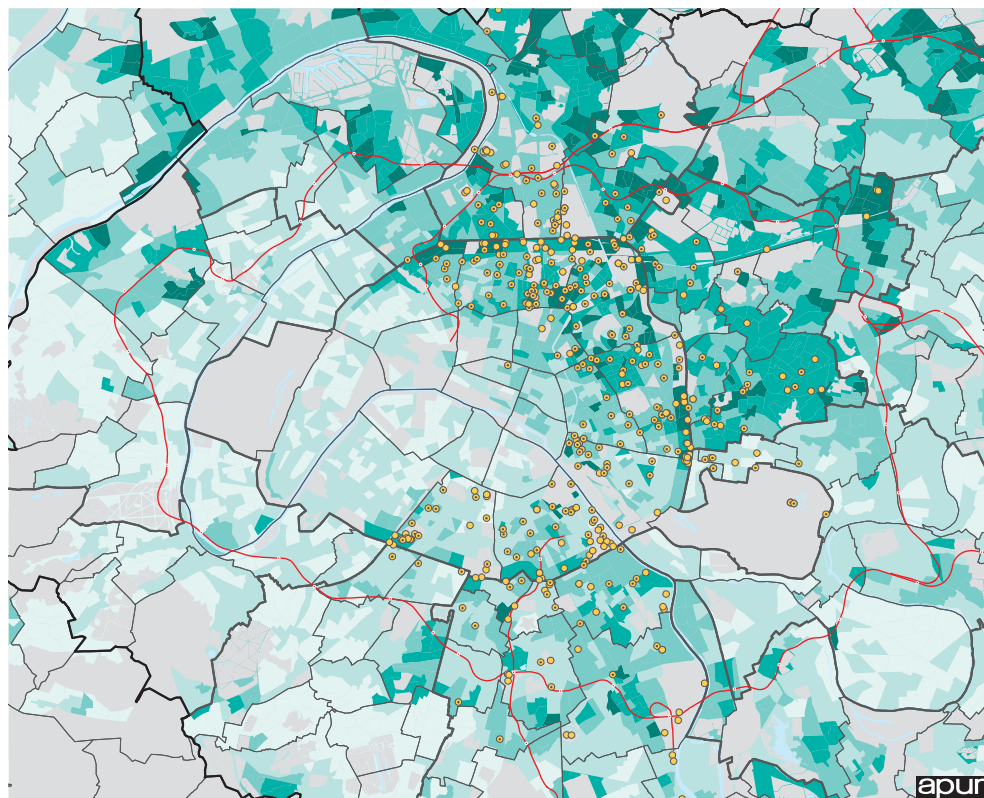
Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Lieux de l'Arc de l'Innovation



Réseau RGPE

Source : Pôle Emploi, traitement INSEE - 31/12/2013, Recensement de la Population (INSEE) - 2012



Les demandeurs d'emploi, fin 2013

	Catégories (A, B, C)	% population active de 15 à 64 ans	Catégorie A (%)	Moins de 25 ans (%)	Plus de 50 ans (%)	Femmes (%)	Étrangers (%)	Diplômés < bac (%)	Diplômés >= bac (%)	Longue durée (> 2ans) (%)
Communes de l'Arc	253 113	17,4	69,1	8,4	22,5	47,5	26,3	37,7	62,3	26,1
EPT partenaires de l'Arc	325 734	16,7	70,1	8,7	22,7	47,9	26,4	37,6	62,4	25,2
Paris (T1)	187 733	15,5	67,3	6,8	23,4	48,6	22,0	27,5	72,4	27,7
Plaine Commune (T6)	44 092	22,2	76,9	11,3	21,6	46,1	37,8	56,0	43,9	21,3
Est Ensemble (T8)	42 560	21,0	71,7	10,0	22,5	46,8	30,1	49,2	50,7	25,2
Grand Orly Seine Bièvre (T12)	51 349	15,1	73,4	12,5	21,1	47,6	29,6	48,9	51,0	19,3
Métropole du Grand Paris	553 278	15,4	71,5	9,7	22,5	48,2	25,7	39,9	60,0	23,5
Ile-de-France	818 315	13,5	71,6	11,2	22,0	48,4	24,7	43,2	56,8	21,6

Source : Pôle Emploi / Insee, 2013

Indices de chômage en 2013 (en % de la population active correspondante)

	Catégories (A, B, C)	Catégorie A	Moins de 25 ans	Plus de 50 ans	Femmes	Étrangers	Diplômés < bac	Diplômés >= bac	Longue durée (> 2ans)
Communes de l'Arc	17,4	12,0	14,9	16,0	16,4	25,9	20,7	15,5	4,5
EPT partenaires de l'Arc	16,7	11,7	14,6	14,8	15,9	24,3	20,1	14,8	4,2
Paris (T1)	15,5	10,4	11,3	13,8	14,6	21,8	20,0	13,9	4,3
Plaine Commune (T6)	22,2	17,1	21,0	21,1	22,2	26,9	22,3	21,5	4,7
Est Ensemble (T8)	21,0	15,1	20,1	19,2	20,0	28,5	22,0	19,8	5,3
Grand Orly Seine Bièvre (T12)	15,1	11,1	17,1	12,8	14,6	26,1	17,3	13,4	2,9
Métropole du Grand Paris	15,4	11,0	15,2	13,6	14,8	24,3	18,8	13,5	3,6
Ile-de-France	13,5	9,6	14,7	11,5	13,1	24,2	16,1	11,7	2,9

Source : Pôle Emploi / Insee, 2013

40 000 jeunes de 15 à 24 ans ni en emploi, ni en étude : un jeune sur dix

En 2013, les communes de l'Arc de l'innovation comptent 40 000 jeunes de 15 à 24 ans ni en emploi ni en étude. Ils représentent 11 % des 15-24 ans. Ce taux qui reflète d'importantes difficultés d'insertion des jeunes, est comparable à celui relevé dans la métropole ou la région (respectivement 11 % et 12 %). Mais la moyenne masque d'importantes disparités territoriales et une tendance au renforcement des écarts entre les territoires entre 2008 et 2013. Si les arrondissements parisiens concentrent 42 % des jeunes de 15 à 25 ans ni en emploi ni en étude de l'Arc de l'innovation, ils représentent une part bien supérieure de cette population hors Paris, un jeune sur cinq à Plaine Commune et des taux qui s'en approchent à Est Ensemble ou dans les quartiers prioritaires. Cette part s'est accrue de + 2,2 points entre 2008 et 2013 dans les quartiers prioritaires des EPT partenaires de l'Arc et de presque 3 points à Plaine Commune, une croissance plus rapide que dans l'Arc de l'innovation (0,6 point) ou la MGP (0,9 point).

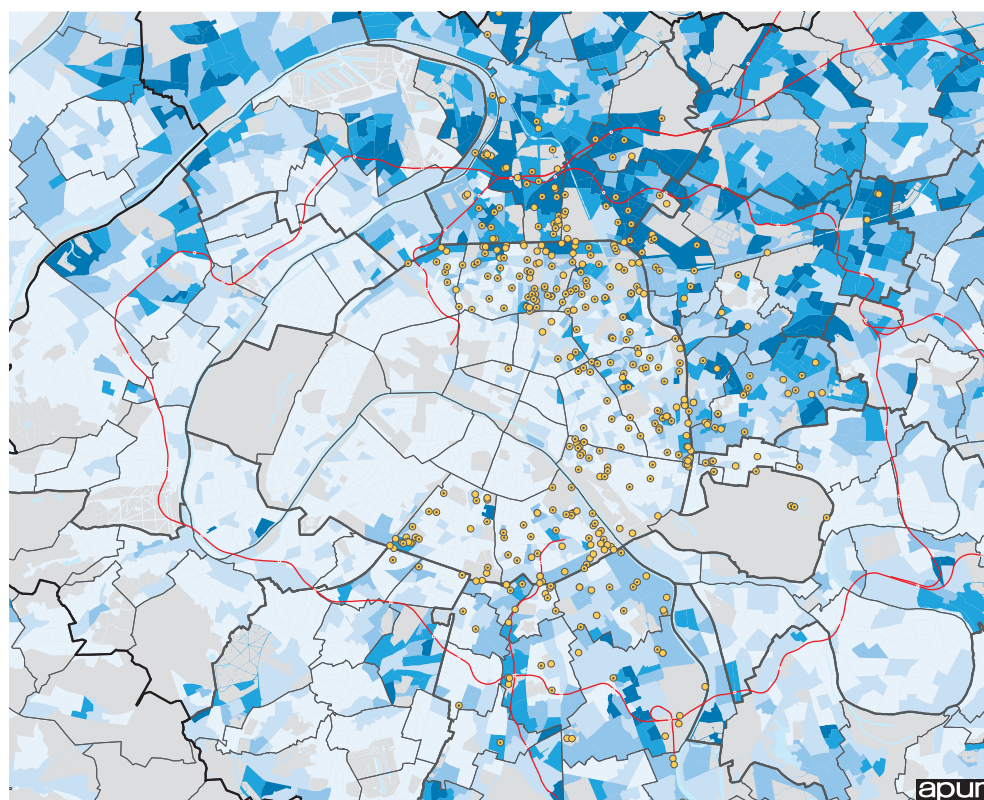
Les jeunes ni en emploi ni en étude sont les jeunes âgés de 15 à 24 ans sans emploi, sans formation et qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement, c'est-à-dire les chômeurs non étudiants, les femmes ou hommes au foyer non étudiants et les autres inactifs non étudiants.

Source : Insee, recensement

Population de 15 à 24 ans ni en emploi ni en étude

	2013			Évolution 2008-2013		
	Population 15-24 ans	Jeunes ni en emploi ni en études	Part de jeune ni en emploi ni en études (%)	Population 15-24 ans	Jeunes ni en emploi ni en études	Part de jeunes ni en emploi ni en études
Communes de l'Arc	349 462	39 983	11,4	2 345	2 451	+ 0,6 pt
EPT partenaires de l'Arc	496 855	54 361	10,9	4 788	4 525	+ 0,8 pt
Dont quartiers prioritaires	81 245	15 632	19,2	- 2 995	1 252	+ 2,2 pt
Paris (T1)	300 533	22 450	7,5	5 816	1 059	+ 0,2 pt
Plaine Commune (T6)	56 472	11 378	20,1	- 1 687	1 380	+ 3,0 pt
Est Ensemble (T8)	49 809	8 877	17,8	- 1 489	680	+ 1,8 pt
Grand Orly Seine Bièvre (T12)	90 041	11 656	12,9	2 148	1 406	+ 1,3 pt
Métropole du Grand Paris	896 319	100 954	11,3	5 499	8 541	+ 0,9 pt
Ile-de-France	1 539 204	182 450	11,9	- 11 747	17 458	+ 1,2 pt

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013



Les jeunes ni en étude ni en emploi

Part des jeunes* sortis du système scolaire et n'ayant pas d'emploi, dans le total des jeunes*

- Plus de 25 %
- De 20 à 25 %
- De 15 à 20 %
- De 10 à 15 %
- Moins de 10 %

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Lieux de l'Arc de l'Innovation

- Existant
- En projet
- Réseau RGPE

* de 16 à 25 ans
Source : Recensement de la Population - 2012

Qui travaille dans le territoire de l'Arc de l'innovation ?

L'Arc de l'innovation : un bassin d'emplois majeur

Une densité d'emplois importante et un taux d'emploi stable

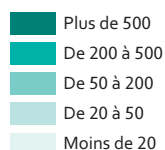
1,5 millions d'emplois au lieu de travail sont comptabilisés en 2013 dans les communes de l'Arc de l'innovation, ce qui représente 37 % des emplois de la MGP et 26 % des emplois d'Ile-de-France. Si le nombre d'emplois total est resté stable de 2008 à 2013, le nombre d'emplois salariés a reculé de - 2 % sur la même période.

L'Arc de l'innovation constitue un bassin d'emplois important avec une densité d'emplois de 87 emplois par hectare, contre 49 en moyenne dans la MGP. Les arrondissements de l'est parisien sont particulièrement denses en emplois (densité comprises entre 130 et 293 emplois par hectare). Les communes de Montrouge, Vincennes et Le Kremlin-Bicêtre représentent également un poids important.

Les communes de l'Arc se caractérisent par une offre d'emploi stable avec un taux d'emploi de 1 emploi pour un actif résident en 2008 et 2013. Paris est le pôle d'emploi le plus important (taux d'emploi de Paris de 1,5 emplois pour un actif résident). À l'inverse, Plaine Commune, Est Ensemble et Grand Orly Seine Bièvre sont des territoires plus résidentiels qui enregistrent des taux d'emploi inférieurs à 0,9 emploi pour un actif résident.

Densité d'emplois salariés

Nombre d'emplois salariés à l'hectare



Les emprises des principaux espaces verts, ainsi que les communes n'appartenant pas à une agglomération apparaissent en gris.

Lieux de l'Arc de l'Innovation



Source : CLAP - 2009



Emplois au lieu de travail en 2008 et 2013

	2013				Évolution 2008-2013			
	Emplois au lieu de travail	Part des emplois salariés (%)	Densité d'emplois	Taux d'emploi	Emplois au lieu de travail	Part des emplois salariés	Densité d'emplois	Taux d'emploi
Communes de l'Arc	1 450 471	88,5	87	1,0	44 940	- 1,1 pt	+ 2,7	0
EPT partenaires de l'Arc	243 961	88,2	82	1,2	41 714	- 1,2 pt	+ 1,4	0
Paris (T1)	1 804 961	87,0	208	1,5	16 813	- 1,5 pt	+ 1,9	0
Plaine Commune (T6)	188 366	92,2	40	0,9	12 913	- 0,3 pt	+ 2,7	0
Est Ensemble (T8)	162 358	90,4	41	0,8	5 671	- 0,7 pt	+ 1,4	0
Grand Orly Seine Bièvre (T12)	283 927	91,9	23	0,8	6 316	- 0,6 pt	+ 0,5	0
Métropole du Grand Paris	3 904 446	89,2	49	1,1	68 843	- 1,1 pt	+ 0,9	0
Ile-de-France	5 682 302	89,4	5	0,9	69 966	- 1,1 pt	+ 0,1	0

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013

Le taux d'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire sur le nombre de résidents ayant un emploi (actifs occupés du territoire). L'indicateur est exprimé en nombre d'emplois pour 1 actif occupé.

La densité d'emploi calcule le nombre d'emplois total au lieu de travail par rapport à la superficie du territoire. L'indicateur est exprimé en nombre d'emplois par hectare.

Source : définition Insee

Secteurs d'activité : des spécificités dans certaines communes

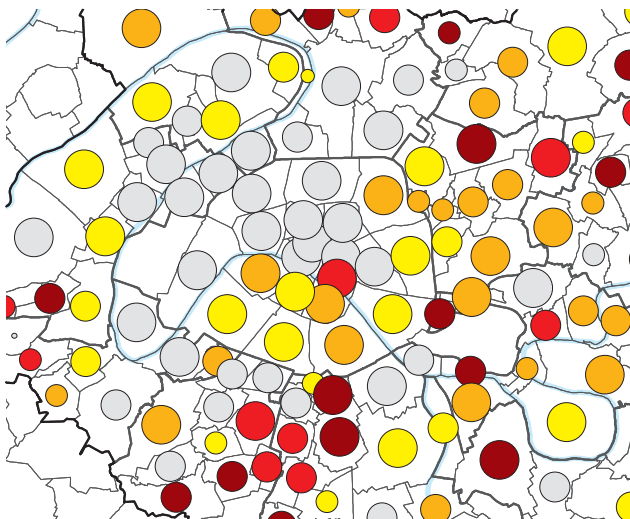
Sur l'ensemble des communes de l'Arc de l'innovation, la part des emplois par secteurs d'activités est assez proche des moyennes métropolitaines ou franciliennes. On constate cependant des variations selon les communes.

Part des emplois des communes de l'Arc par secteurs d'activités en 2013

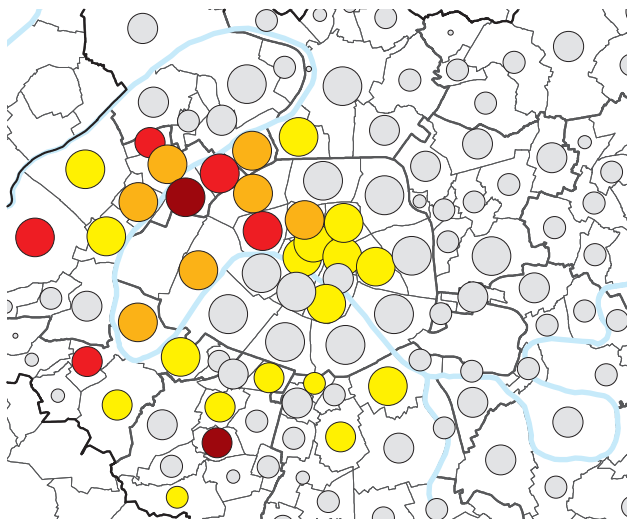
	Part dans les communes de l'Arc	Communes où ces secteurs d'activités sont surreprésentés	Part dans la MGP	Part en Ile-de-France
Administration publique ; enseignement ; santé et action sociale	27 %	Saint-Mandé (54%), Saint-Maurice (54%), Bobigny (51%), Le Kremlin-Bicêtre (48%)	26 %	27 %
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	15 %	Paris 17 ^e arrondissement (24%), Gentilly (21%), Châtillon (20%)	17 %	16 %
Commerce, réparation d'automobile et motocycles	10 %	Aubervilliers (21%), Arcueil (20%), La Courneuve (16%), Saint-Ouen (16%)	11 %	12 %
Autres activités de service	8 %	Paris 19 ^e arrondissement (11%), Paris 20 ^e -13 ^e -18 ^e arr. (10%)	7 %	6 %
Information et communication	8 %	Arcueil (22%), Malakoff (21%), Montrouge (18%)	8 %	7 %
Industrie	8 %	La Courneuve (16%), Bagneux (14%), Saint-Ouen (14%)	6 %	8 %
Transports et entreposage	6 %	Les Lilas (15%), Paris 12 ^e arr. (12%), Vitry-sur-Seine (11%)	6 %	7 %
Activités financières et d'assurance	6 %	Charenton-le-Pont (31%), Châtillon (12%), Montrouge (11%), Malakoff (10%)	7 %	6 %
Hébergement et restauration	5 %	Paris 18 ^e arrondissement (8%), Paris 14 ^e -17 ^e -11 ^e -10 ^e arr. (7%)	5 %	5 %
Construction	5 %	Alfortville (13%), Romainville (11%), Aubervilliers (10%)	5 %	5 %
Activités immobilières	2 %	Paris 17 ^e arr. (4%), Le Pré-Saint-Gervais (4%), Saint-Mandé (3%)	2 %	2 %
Agriculture	0 %			

Source : Insee, recensement 2013

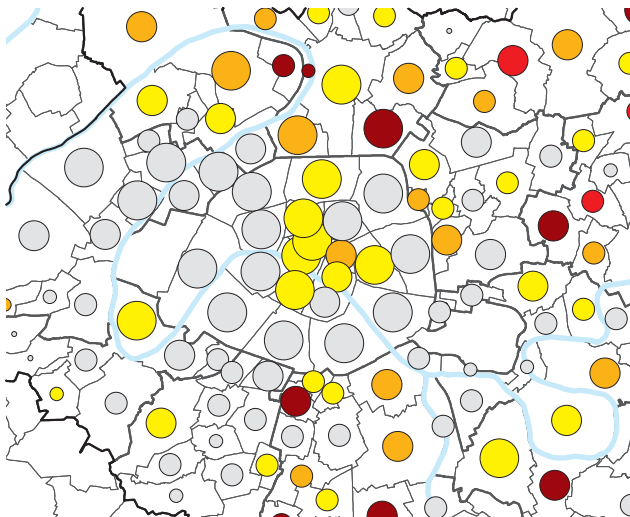
Administration publique, enseignement, santé,
action sociale = 1 000 000 emplois



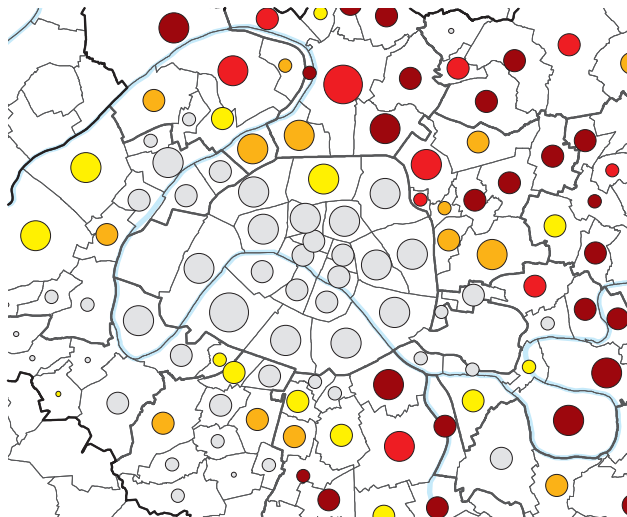
Activité scientifique et technique, service administratif
et de soutien = 664 000 emplois



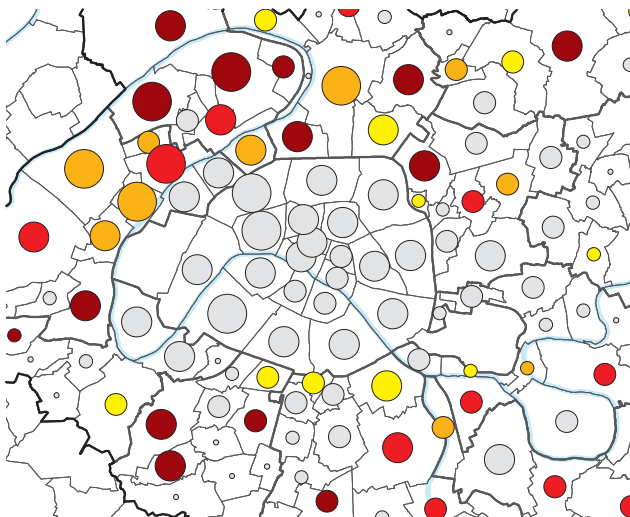
Commerce, réparation auto et moto = 428 000 emplois



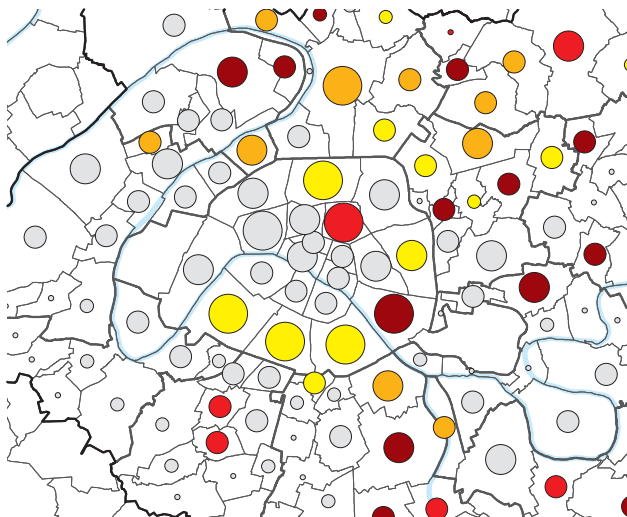
Construction = 177 000 emplois



Industrie = 250 000 emplois

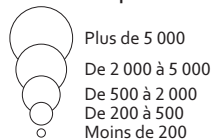


Transport, entreposage = 220 000 emplois

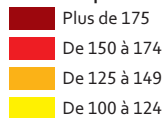


Indice de spécificité

Nombre d'emplois



Indice de spécificité



Pas de sur-représentation
par rapport à la moyenne
de la MGP

Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2013

27 % des activités exercées dans les communes de l'Arc de l'innovation sont des activités d'administration publique, d'enseignement, de santé ou d'action sociale. La part de ces activités dépasse les 45 % à Bobigny, Préfecture de la Seine-Saint-Denis, à Saint-Mandé, Saint-Maurice, Villejuif ou Le Kremlin-Bicêtre, qui disposent d'équipements de santé importants.

Les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien représentent 15 % des activités exercées dans l'Arc de l'innovation. Elles sont surreprésentées dans le 17^e arrondissement, à Gentilly et à Châtillon, où elles représentent plus de 20 % des emplois.

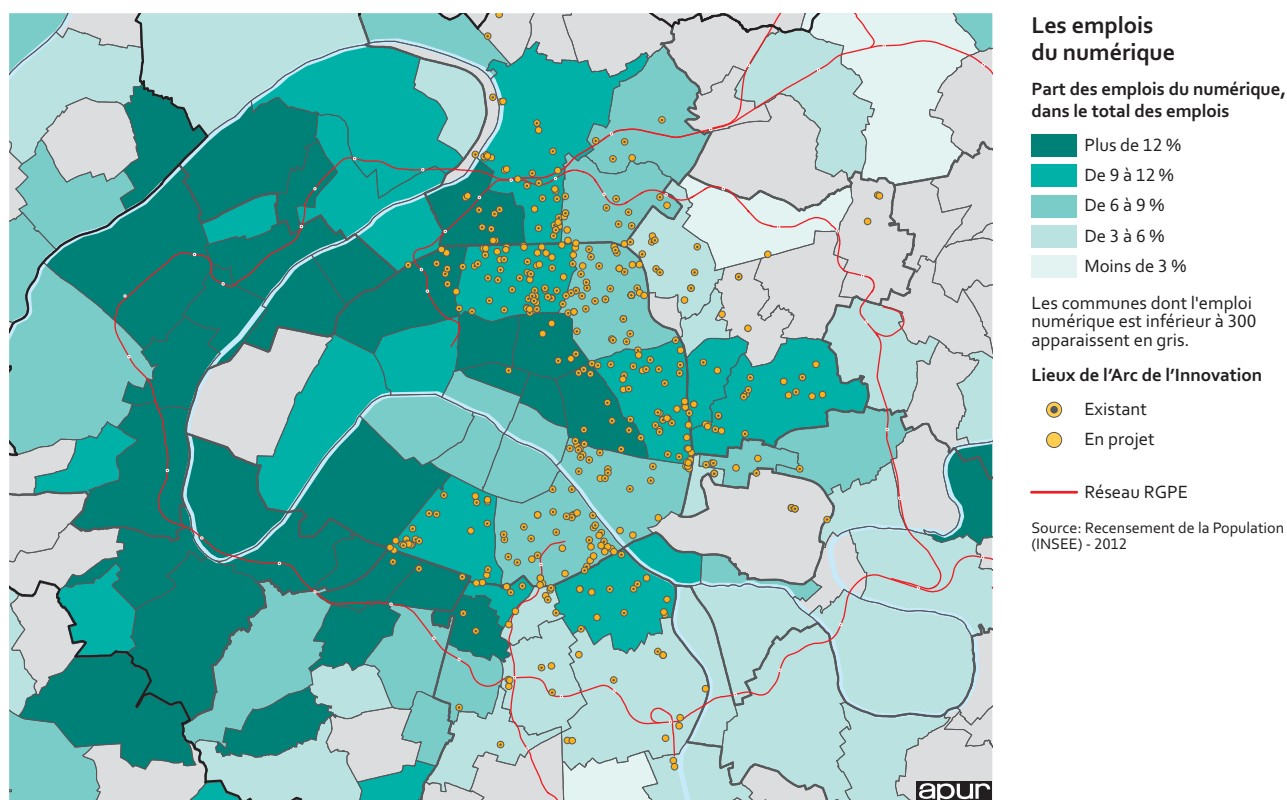
Les communes de Malakoff, Montrouge et Arcueil constituent des pôles d'activités importants dans le secteur de l'information et de la communication. Dans ces communes, la part de ces activités dépasse les 18 % (contre 8 % en moyenne dans l'Arc de l'innovation).

Le développement des nouvelles économies

Un renforcement des pôles numériques dans le nord parisien

En 2012, l'économie numérique francilienne emploie 513 000 actifs salariés et non-salariés, soit la moitié des effectifs comptabilisés au niveau national, contre un quart pour l'ensemble des secteurs d'activité. 81 % de ces emplois sont concentrés dans la Métropole du Grand Paris, principalement à Paris et dans les Hauts-de-Seine.

Si l'ouest et le sud-ouest de la capitale constituent les premiers pôles numériques de la région, on assiste ces dernières années à un renforcement du secteur numérique dans le nord parisien. Entre 2007 et 2012, les emplois numériques ont progressé dans les communes de l'Arc (+ 8 %). La part des emplois numériques dans l'emploi total a augmenté de + 0,5 point entre 2007 et 2012, soit une hausse supérieure à celle enregistrée à Paris (+ 0,4 point) et dans le département de Hauts-de-Seine (- 0,3 point). Au nord, le territoire de Plaine Commune enregistre la hausse la plus importante passant de 14 200 emplois numériques en 2007 à 18 200 emplois en 2012.



En 2012, 28 % des emplois numériques franciliens sont occupés dans une des communes du territoire de l'Arc de l'innovation. Les arrondissements de l'est parisien affichent des nombres d'emplois numériques importants (entre 7 000 et 15 000 emplois) ainsi que les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen, Montreuil et Montrouge (plus de 5 000 emplois). Plus de 20 % des emplois au lieu de travail sont consacrés au numérique dans les communes de Montrouge, Malakoff et Arcueil (en moyenne 11 % dans la MGP).

Les emplois numériques : il n'y a pas de définition officielle délimitant le périmètre. Le champ de l'étude s'appuie sur la définition de l'économie de l'information proposée par l'OCDE en 2007, qui retient deux domaines : les technologies de l'information et de la communication (TIC en 25 secteurs) et les contenus et supports des TIC (18 secteurs), qui ont pour objet de participer à la création et à la diffusion de ceux-ci. Ce périmètre a été enrichi de deux domaines complémentaires à fort enjeu dans la région : la publicité et la communication, et les activités industrielles connexes aux TIC.

Source : Camors C., Dezenaire F., Godonou C., Renouvel S., Roger S., Soulard O., « Economie numérique : 80 % des établissements franciliens concentrés en cœur d'agglomération », Insee Ile-de-France – Apur - IAU idF - Direccte Ile-de-France, mars 2016

Les emplois des secteurs numériques en 2012

	Emplois au lieu de travail	Emplois numériques	Part des emplois numériques dans l'emploi (%)	Évolution des emplois numériques 2007-2012
Communes de l'Arc	1 451 272	145 999	10,1	11 264
EPT partenaires de l'Arc	2 426 769	235 043	9,7	12 625
Paris (T1)	1 797 884	188 545	10,5	8 521
Plaine Commune (T6)	184 424	18 047	9,8	3 854
Est Ensemble (T8)	160 572	10 200	6,4	52
Grand Orly Seine Bièvre (T12)	283 889	18 251	6,4	199
Métropole du Grand Paris	3 889 663	414 982	10,7	11 215
Ile-de-France	5 677 961	512 568	9,0	6 842

Source : Insee, recensements de la population 2012, exploitation complémentaire au lieu de travail

Évolution des emplois du numérique

Évolution du nombre d'emplois du numérique entre 2007 et 2012

Hausse

- Plus de 20 %
- De 5 à 20 %

Stabilité

- De - 5 à + 5 %

Baisse

- De 5 à 20 %
- Plus de 20 %

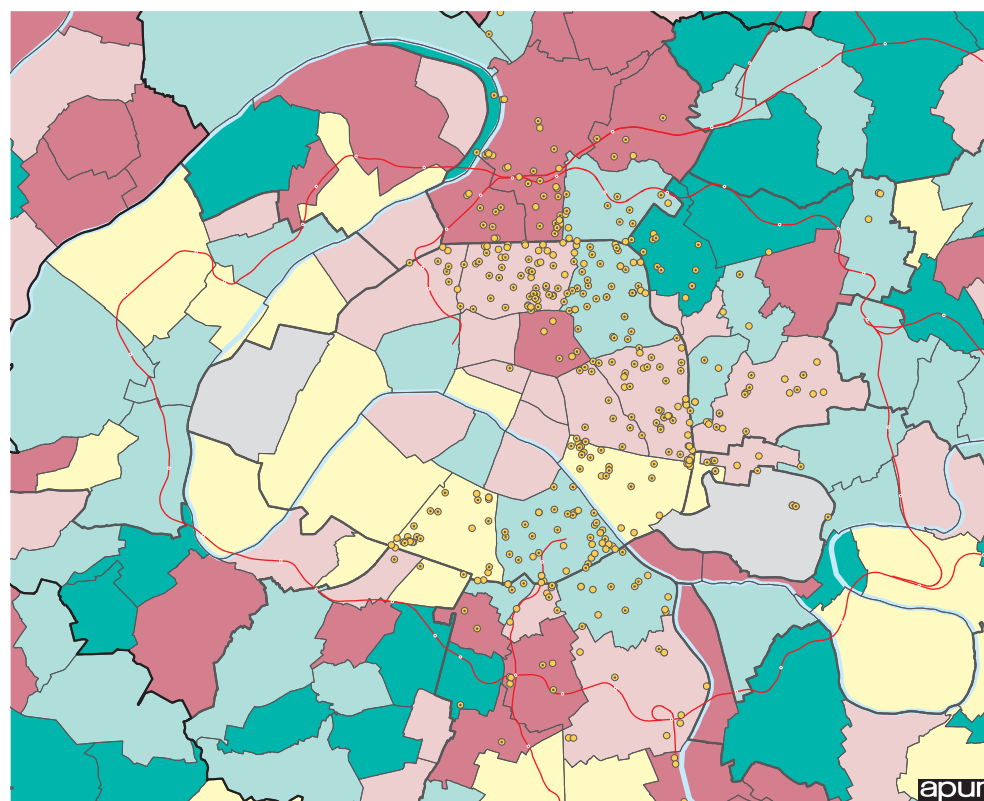
Les communes dont l'emploi créatif est inférieur à 300 apparaissent en gris.

Lieux de l'Arc de l'Innovation

- Existant
- En projet

Réseau RGPE

Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2007 et 2012



Des emplois créatifs spécialisés dans le spectacle vivant, l'art et l'architecture

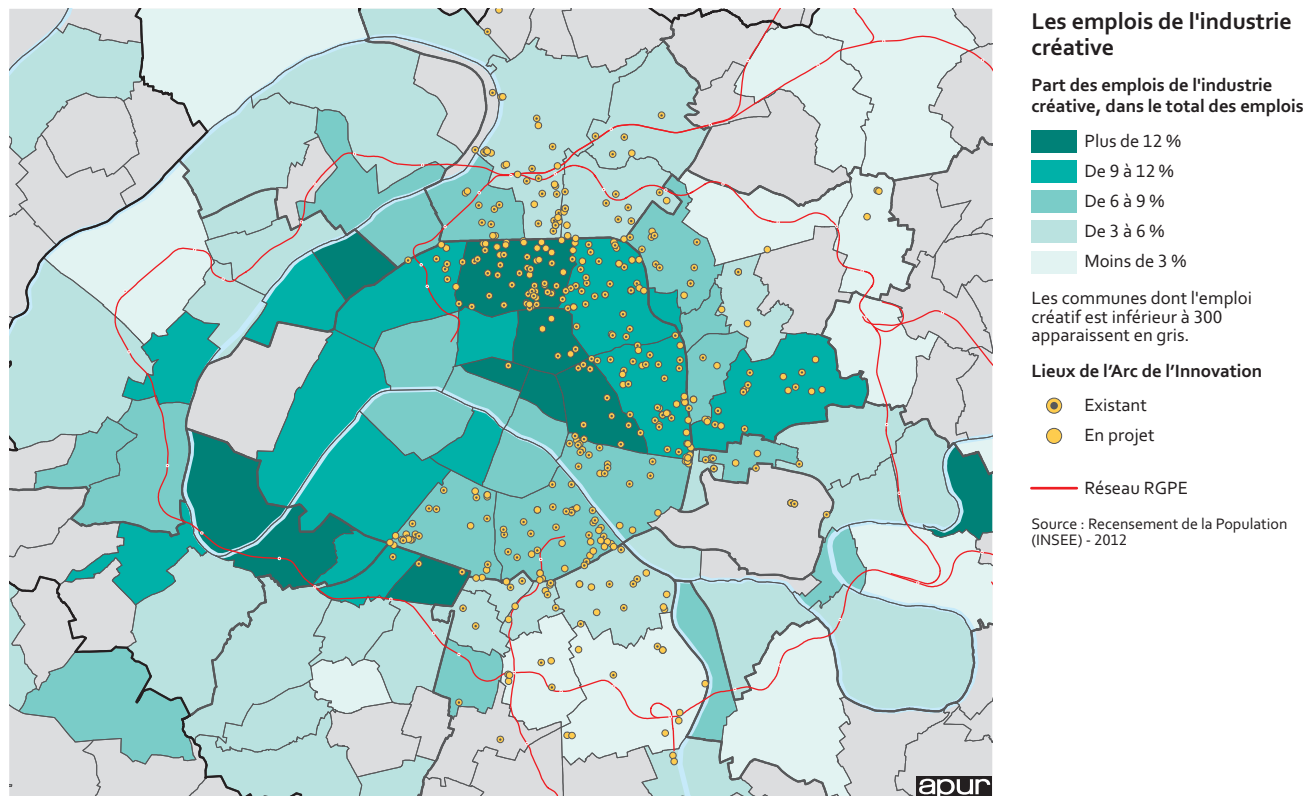
En 2012, l'économie créative francilienne emploie 339 000 actifs, soit 6 % de l'emploi total. 88 % de ces emplois sont concentrés dans la Métropole du Grand Paris, principalement à Paris et dans les Hauts-de-Seine. On compte au total 36 % des emplois créatifs franciliens dans les communes de l'Arc de l'innovation (123 000 emplois), soit 8,5 % de l'emploi total du territoire. Les arrondissements de l'est parisien et les communes de Montrouge, Malakoff et Montreuil, au sud-ouest de l'Arc, concentrent des parts d'emplois créatifs parmi les actifs supérieures à 10 % en 2012.

Bien que surreprésentés dans les territoires de l'ouest de la capitale, les emplois créatifs sont plus présents à l'est dans les activités liées aux spectacles vivants, à l'art et l'antiquité, à l'architecture et au design. En 2012, 24 % des emplois créatifs de l'Arc de l'innovation sont liés au secteur du cinéma et de l'audiovisuel et 17 % au secteur du spectacle vivant (contre respectivement 24 % et 14 % dans la MGP). Les villes d'Aubervilliers, de Pantin, de Bobigny au nord et de Cachan au sud sont davantage orientées vers la mode.

Entre 2007 et 2012, l'évolution du nombre d'emplois créatifs est plus importante dans le territoire de l'Arc de l'innovation qu'au niveau parisien, métropolitain et régional (+5,6 % entre 2007 et 2012 contre 3,4 % à Paris, 1,7 % dans la MGP et 2,2 % en Ile-de-France). Les emplois s'y développent dans le design, l'architecture, le spectacle vivant et l'édition de jeux vidéo et logiciels.

Les industries créatives regroupent des secteurs d'activité qui trouvent leur origine dans la créativité individuelle, la compétence, le talent, les industries culturelles (hors gestion du patrimoine) : le cinéma, l'audiovisuel, la photographie, la musique, la publicité, l'édition (livre, presse), le spectacle vivant, l'édition de jeux vidéo et de logiciels, l'architecture, la mode, l'art et l'antiquité, le design.

Source : Casarotti A., Pichand L., Renouvel S., Roger S., « Les industries créatives. 25 000 emplois créatifs créés en cinq ans dans la métropole parisienne », Insee Ile-de-France – Apur, avril 2016



Évolution des emplois de l'industrie créative

Évolution du nombre d'emplois de l'industrie créative entre 2007 et 2012

Hausse

- Plus de 20 %
- De 5 à 20 %

Stabilité

- De - 5 à + 5 %

Baisse

- De 5 à 20 %
- Plus de 20 %

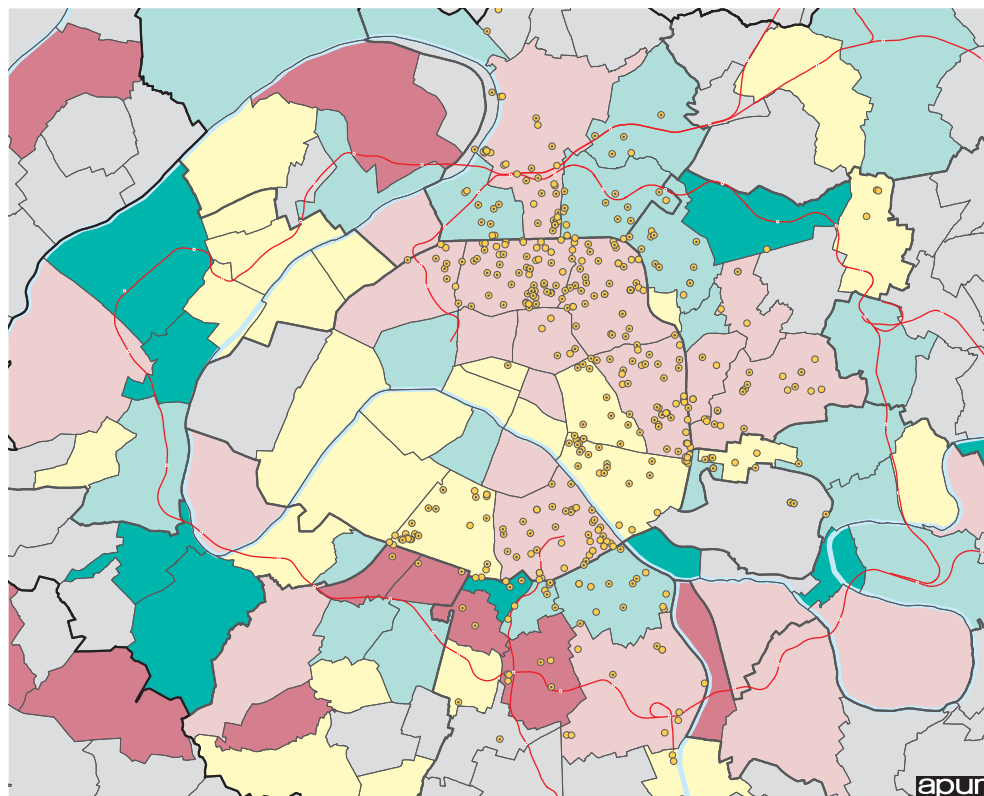
Les communes dont l'emploi créatif est inférieur à 300 apparaissent en gris.

Lieux de l'Arc de l'Innovation

- Existant
- En projet

Réseau RGPE

Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2007 et 2012



Les emplois des secteurs créatifs en 2012

	Emplois au lieu de travail	Emplois créatifs*	Part des emplois créatifs dans l'emploi total (%)	Évolution des emplois créatifs 2007-2012
Communes de l'Arc	1 451 272	123 163	8,5	6 499
EPT partenaires de l'Arc	2 426 769	204 217	8,4	5 205
Paris (T1)	1 797 884	178 203	9,9	5 904
Plaine Commune (T6)	184 424	10 008	5,4	- 187
Est Ensemble (T8)	160 572	10 239	6,4	- 304
Grand Orly Seine Bièvre (T12)	283 889	5 768	2,0	- 207
Métropole du Grand Paris	3 889 663	297 700	7,7	4 957
Ile-de-France	5 677 961	338 962	6,0	7 252

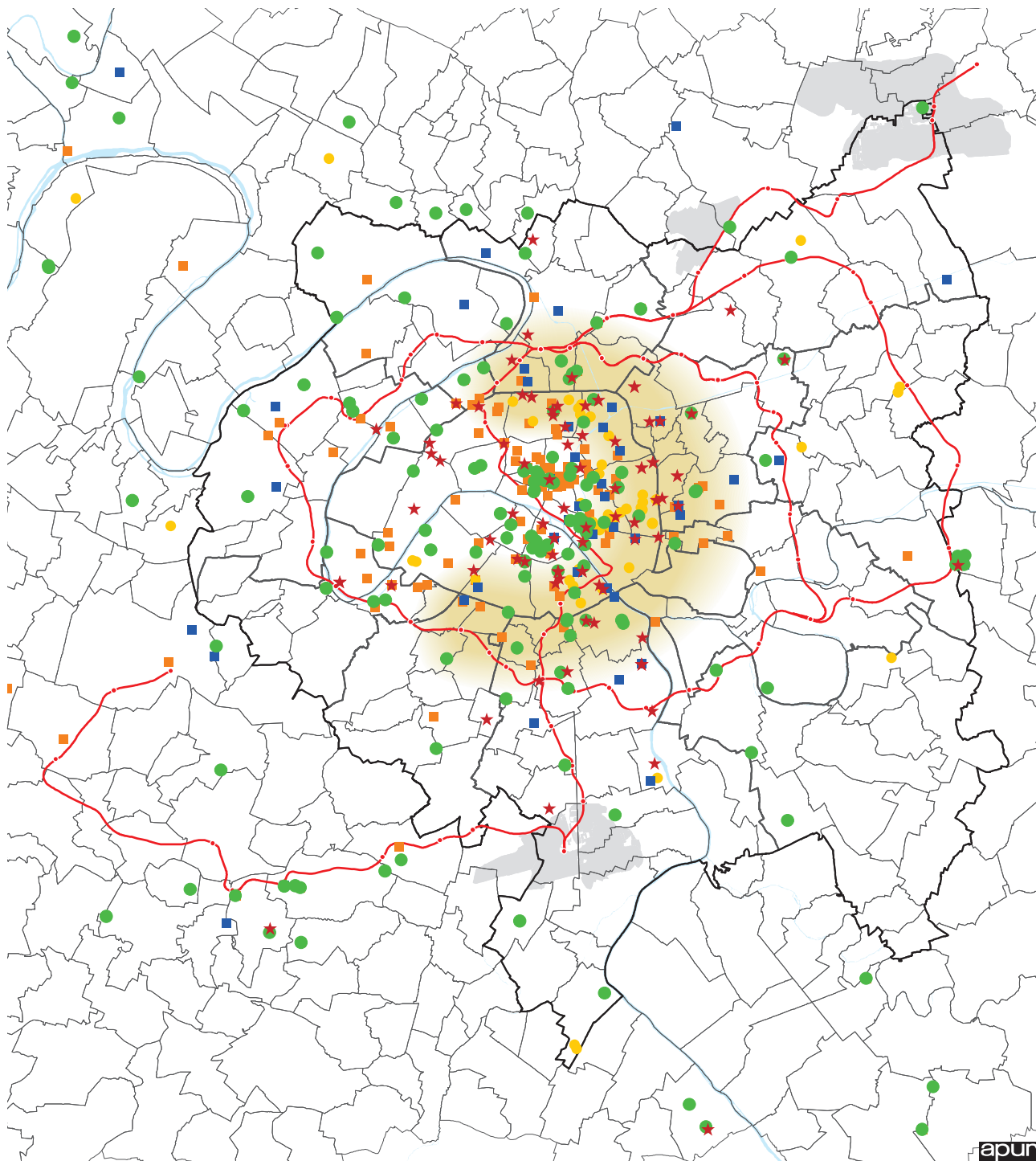
*Seules les communes qui ont un nombre d'emploi créatif supérieur à 300 sont comptabilisées.

Source : Insee, recensements de la population 2012, exploitation complémentaire au lieu de travail

L'émergence de nouveaux lieux d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat

De nouveaux lieux modifient en profondeur le paysage de l'appui à la création et à la maturation d'entreprises et le diversifient depuis quelques années : incubateurs, pépinières, accélérateurs*. Dans le même temps, de nouveaux espaces de travail collaboratifs apparaissent, des espaces de coworking ou des ateliers de travail numériques. Lieux, méthodes, services, ils font irruption partout dans le monde et en particulier dans les grandes métropoles. Ils s'appuient sur les technologies numériques, proposent de nouveaux services et de nouveaux espaces de travail mais aussi des communautés. Ils s'inscrivent plus largement dans le bouquet d'innovation sociales et sociétales à l'œuvre dans tous les domaines : habiter, travailler, se déplacer, se nourrir, consommer. Leur identité ou leur coloration est souvent le reflet du territoire dans lesquels ils prennent place. Ils sont à la disposition des habitants, des salariés, des startpers, des micro-entrepreneurs... Ces nouveaux lieux sont nombreux dans le centre et l'est parisien. 46 % des incubateurs, pépinières ou accélérateurs de la métropole sont concentrés dans les communes du territoire de l'Arc de l'Innovation sur 21 % de sa surface. Cette proportion monte à 56 % pour les espaces de coworking, que l'on considère les espaces de coworking indépendants ou intégrés à un incubateur ou à un tiers-lieux, et jusqu'à 64 % pour les ateliers de fabrication numérique.

* Source : Villot A.-M., Ribeiro M., Roger S., « L'innovation à Paris et dans la Métropole du Grand Paris. Données sur les startups, les lieux, les méthodes », Apur, octobre 2016



apur

L'innovation à Paris et dans la Métropole du Grand Paris

Lieux d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat

- | | |
|--|--|
| ● Incubateur, pépinière, accélérateur | ★ Lieux en projet |
| ● Hôtel d'entreprises et d'activités (sans incubation) | — Grand Paris Express |
| ■ Atelier de fabrication numérique | Arc de l'Innovation |
| ■ Espace de coworking | |

Les lieux d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat

	Incubateur, pépinière, accélérateur		Espaces de coworking indépendant ou intégré à un tiers-lieux		Atelier de fabrication numérique	
Communes du territoire de l'Arc	51	46 %	80	56 %	29	64 %
Dont quartiers prioritaires	8	7 %	18	13 %	3	7 %
EPT Partenaires de l'Arc	84	76 %	110	76 %	39	87 %
T1 Paris	59	53 %	87	60 %	23	51 %
T6 Plaine commune	7	6 %	8	6 %	4	9 %
T8 Est Ensemble	4	4 %	7	5 %	5	11 %
T12 Grand-Orly Seine Bièvre	14	13 %	8	6 %	7	16 %
Métropole du Grand Paris	111	100 %	144	100 %	45	100 %

Source : Apur base des lieux d'appui à l'innovation décembre 2016

Les incubateurs, les pépinières et les accélérateurs sont des structures d'appui à la création et à la maturation d'entreprise. Ces lieux se distinguent en fonction des étapes de la vie de l'entreprise et renseignement sur l'accompagnement : pré-incubation et incubation dans les incubateurs (création d'entreprise), post-incubation dans les pépinières, les hôtels d'entreprises et les hôtels d'activité (différents degrés d'accompagnement). Les accélérateurs proposent essentiellement des programmes courts pour aider les porteurs de projets à lever des fonds pour accélérer leur croissance.

Les espaces de coworking sont des espaces de travail adaptés et équipés (connexion internet à très haut débit et sécurisé, cadre de travail confortable, plages horaires étendues...) s'adressant aux travailleurs nomades, aux travailleurs indépendants, aux micro-entrepreneurs, aux startups, aux étudiants et aux demandeurs d'emploi. Ces nouveaux lieux de travail permettent de rompre l'isolement et d'échanger entre utilisateurs (partage de compétences, réseaux, création d'une communauté...).

Les ateliers de fabrication numérique mettent à disposition des machines à commande numérique (imprimante 3D, fraiseuse numérique, découpeuse à jet d'eau, laser ou vinyle...) pour fabriquer des objets permettant de passer d'une idée à sa réalisation. Ces lieux défendent le « Do it Yourself » (Faites-le-vous-même) et s'inscrivent dans le mouvement des « makers ». Certains ateliers privilégient la dimension entrepreneuriale ou commerciale, d'autres la dimension sociale et éducative.

Source : Villot A-M., Ribeiro M., Roger S., « L'innovation à Paris et dans la Métropole du Grand Paris. Données sur les startups, les lieux, les méthodes », Apur, octobre 2016

L'économie sociale et solidaire

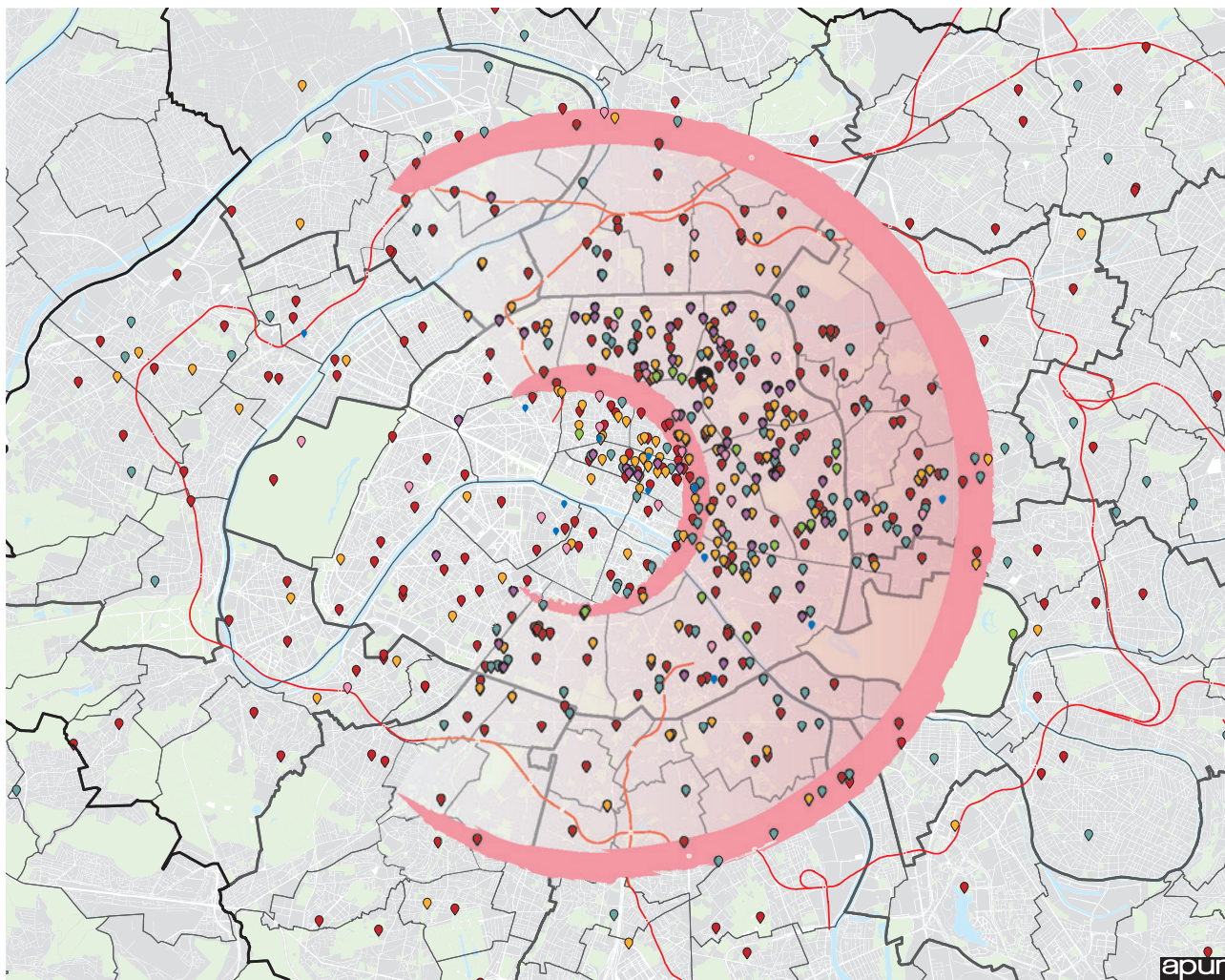
Le fichier Sirene de l'Insee recense plus de 50 000 établissements appartenant au champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur l'ensemble des communes de l'Arc de l'Innovation. Sur ce total, seulement 9 778 ont au moins salarié, 70 % sont dans Paris et 30 % hors Paris, avec davantage d'établissements à Montreuil, Saint-Denis, Pantin, Aubervilliers ou Ivry-sur-Seine. Il s'agit à plus de 90 % d'associations déclarées.

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 définit officiellement le périmètre de l'**économie sociale et solidaire (ESS)**. Celle-ci comprend les quatre familles traditionnelles en raison de leur régime juridique (associations, fondations, coopératives et mutuelles) et inclut une nouvelle catégorie, les entreprises de l'ESS, adhérant aux mêmes principes :

- poursuivre un but social autre que le seul partage des bénéfices ;
- une lucrativité encadrée (notamment des bénéfices majoritairement consacrés au maintien et au développement de l'activité) ;
- une gouvernance démocratique et participative.

La variable ESS définit un champ plus large que la liste affichée par le CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale), qui se restreint aux entreprises employeuses de l'ESS.

Source : Insee



Les acteurs des économies solidaires et innovantes

- Agriculture urbaine
- Finances solidaires
- Réseaux, communautés
- Services solidaires
- Services collaboratifs
- Économie circulaire
- Commerces solidaires
- ★ Maison des Économies Sociales et Innovantes
- Réseau RGPE

Source : Maison de l'ESS - 2015

Cinq activités principales peuvent être identifiées : 34 % des établissements sont des activités des organisations associatives, 14 % des activités créatives, artistiques et de spectacle, 10 % des activités d'action sociale sans hébergement, 10 % des activités d'enseignement et 7 % des activités sportives, récréatives et de loisirs.

Selon cette source, les établissements ESS qui emploient le plus de salariés sont plus souvent des Services financiers, des hôpitaux, la Caisse régionale du Crédit Agricole dans le 12^e arrondissement, la Fondation Saint-Joseph dans le 14^e ou l'Institut Gustave Roussy à Villejuif.

La carte ci-dessus présente un autre type de démarche. Elle a été engagée dans le cadre de l'ouverture de la maison des économies solidaires et innovantes, La Maison des Canaux, prévue en mai 2017, et conçue comme une plateforme, un lieu de rencontre et d'échanges pour les acteurs de cette communauté.

Le travail de recensement des acteurs a été réalisé par l'Apur et la Mairie de Paris, il est régulièrement enrichi. En octobre 2016, plus de 700 acteurs (entrepreneurs, associations, organisations) ont été recensés à Paris et dans la Métropole du Grand Paris, dans différentes thématiques des économies solidaires et innovantes : les commerces solidaires, les services solidaires, les réseaux et les communautés, les services collaboratifs, les économies circulaires, les finances solidaires ou encore l'agriculture urbaine. La géographie indique une concentration des lieux dans les arrondissements de l'est parisien et dans les communes périphériques à l'est (Montreuil, Pantin, Ivry-sur-Seine).

Migrations alternantes et écarts entre bassin d'emploi et bassin de main-d'œuvre

59 % des actifs ayant un emploi résidents de l'Arc y travaillent

On évalue à 1,264 millions le nombre de navettes quotidiennes domicile-travail réalisées par les actifs de l'Arc de l'innovation et 93 % de ces migrations sont à destination d'un emploi de la métropole. En moyenne, 34 % des actifs de l'Arc de l'innovation travaillent dans leur commune ou leur arrondissement de résidence et 25 % dans une autre commune de l'Arc de l'innovation, notamment à Paris.

Des écarts entre la population active et les emplois

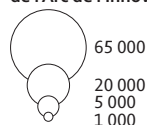
L'analyse présentée ici vise à mettre en regard la structure des emplois avec la population active. Cette analyse ne se fait habituellement pas à une échelle aussi fine qui ne prend pas en compte les caractéristiques du bassin d'emplois francilien beaucoup plus vaste. Il ne s'agit pas d'en tirer des conclusions quant à l'adéquation de l'offre d'emplois au regard de la demande mais simplement de caractériser les typologies d'emplois et de main-d'œuvre existantes à l'échelle du territoire de l'Arc de l'innovation.

Les navettes résultent à la fois des différences de volumes entre les emplois et les actifs mais aussi de l'adéquation entre les emplois et le capital humain présent. Au-delà des complexes questions de la fluidité du marché du travail et du logement, il existe des raisons structurelles. On constate un écart de profil entre les emplois occupés et les actifs résidant ayant un emploi.

Dans les arrondissements parisiens, outre un volume d'emplois supérieur aux actifs dans toutes les catégories socioéconomiques, on constate un surplus d'actifs cadres ou professions intellectuelles supérieures (43 % des actifs occupés contre 31 % des emplois au lieu de travail).

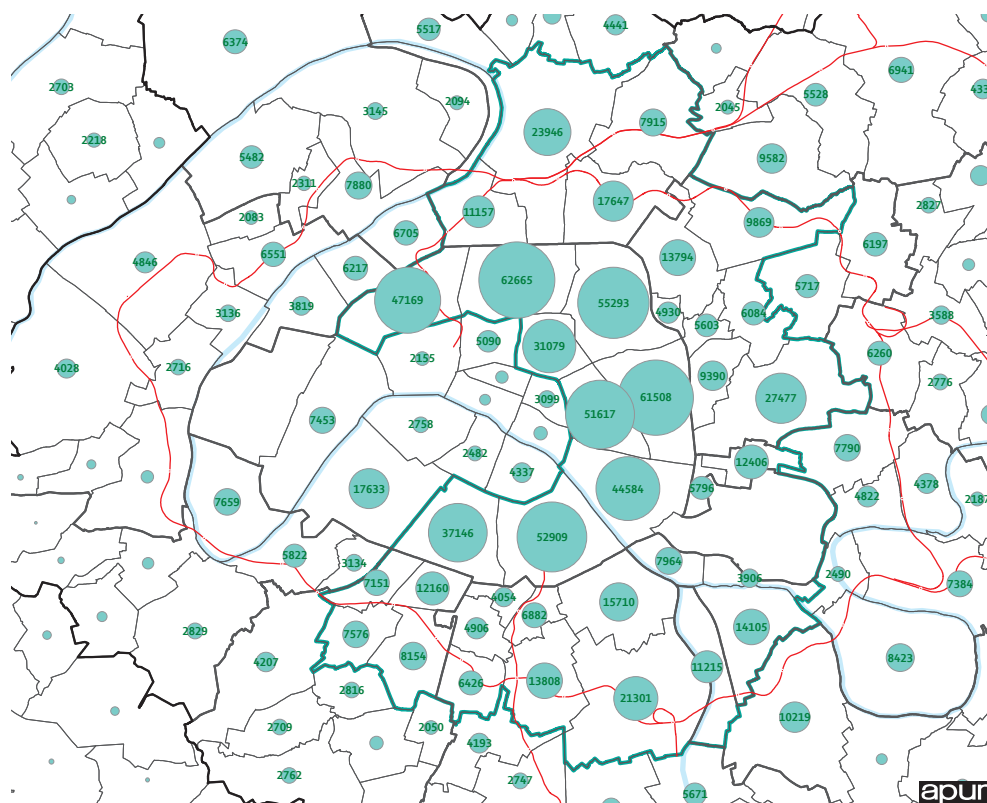
Lieu de résidence des actifs travaillant dans les communes de l'arc de l'innovation

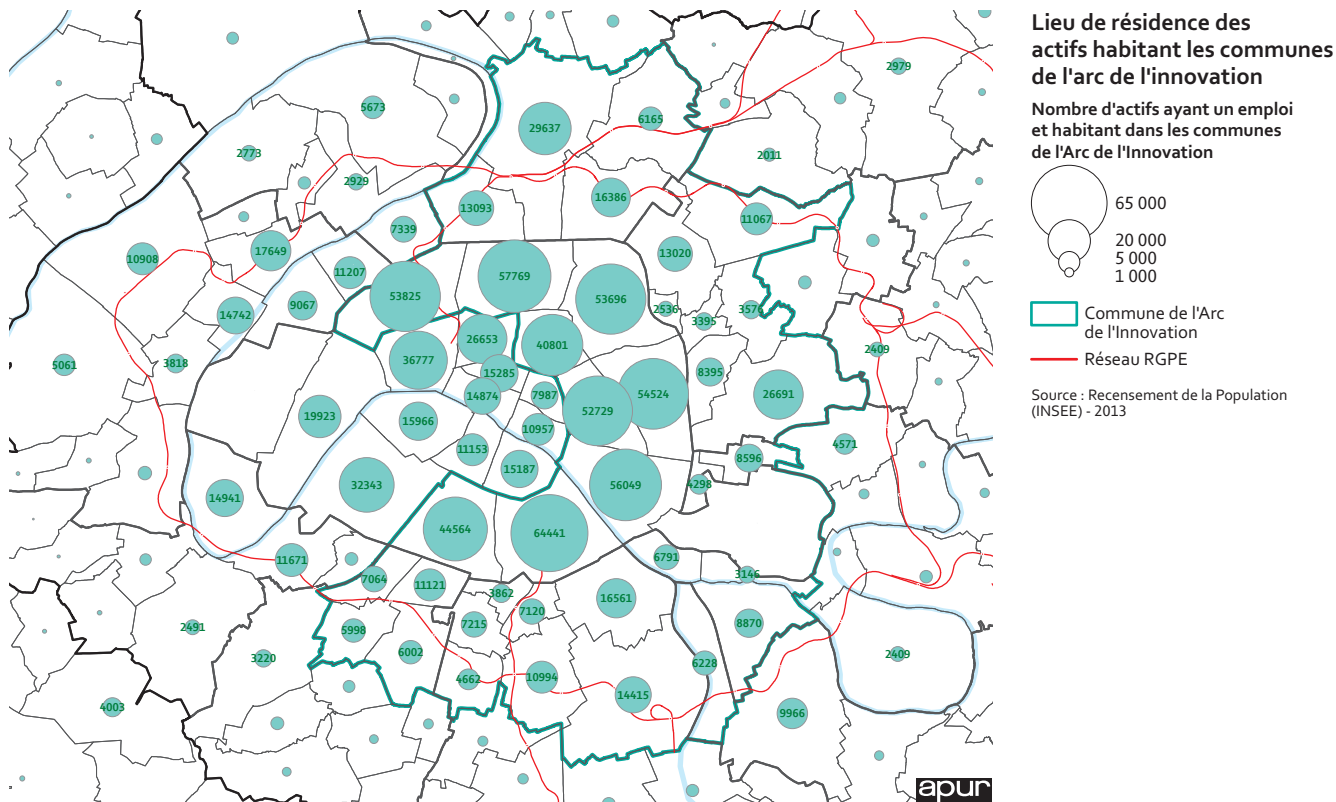
Nombre d'actifs ayant un emploi et travaillant dans les communes de l'Arc de l'Innovation



Commune de l'Arc de l'Innovation
Réseau RGPE

Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2013

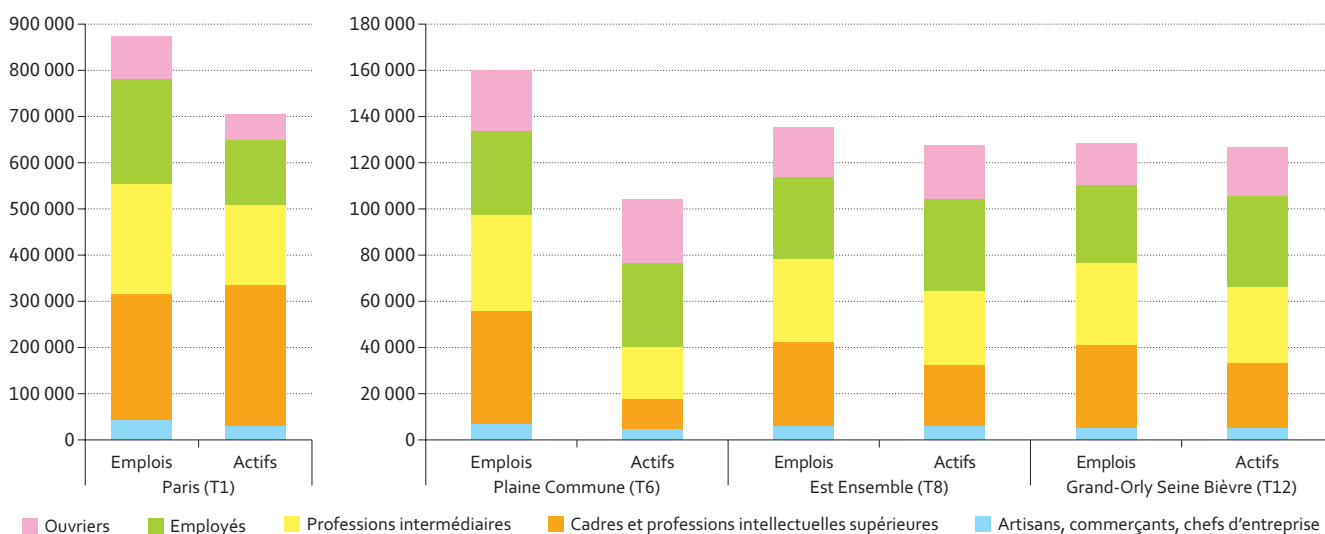




À Plaine Commune, où il y a également un surplus d'emplois par rapport aux actifs, ils relèvent surtout des catégories cadres supérieurs et professions intermédiaires qui correspondent moins à la main-d'œuvre présente sur place. 31 % des emplois sont occupés par un cadre dans les communes du T6 membres de l'Arc de l'innovation (Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis et Saint-Ouen), une part nettement supérieure à celle des actifs cadres (12 %). À l'inverse, les employés représentent 36 % des actifs occupés contre 23 % des emplois au lieu de travail.

Pour les communes d'Est Ensemble et de Grand-Orly Seine Bièvre, les écarts entre les emplois et les actifs résidents sont plus faibles tant en termes d'effectifs que de profils.

Actifs et emplois dans les communes de l'Arc de l'innovation par territoire



Source : Insee, recensement de la population 2013

Arc de l'innovation

Analyse du contexte socio-économique

En 2013, les communes de l'Arc de l'innovation comptent 2,7 millions d'habitants, ce qui représente 39 % de la population métropolitaine. Ce territoire connaît une dynamique démographique croissante et présente des atouts en termes de diversité et de jeunesse. 1,5 millions d'actifs âgés de 15 à 64 ans résident dans ces communes, un volume qui s'accompagne d'une population en âge de travailler de plus en plus qualifiée et diplômée.

Ces moyennes masquent d'importantes disparités territoriales et une tendance au renforcement de certains écarts. Les difficultés économiques et sociales sont davantage concentrées sur les territoires du nord et de l'est, notamment au sein des quartiers prioritaires. La précarité et le chômage y sont plus importants : 17 % de la population active est au chômage en 2013 (contre 15 % dans la Métropole du Grand Paris). Ce taux progresse en moyenne plus rapidement dans les communes de l'Arc de l'innovation que dans l'ensemble de la MGP (+ 2 points entre 2009 et 2013), en particulier pour la population active âgée de plus de 50 ans. Un jeune sur dix âgés de 15 à 24 ans n'est ni en emploi ni en étude (40 000 jeunes).

L'Arc de l'innovation constitue un bassin d'emploi métropolitain majeur qui regroupe 1,5 millions d'emplois. La répartition des activités par secteur est assez proche des moyennes métropolitaines, on constate cependant des spécificités propres à chaque commune. Des écarts entre le bassin d'emploi et le bassin de main-d'œuvre apparaissent dans certains territoires, tant en termes de volumes que de profils socioprofessionnels.

Les nouvelles économies se développent dans de plus fortes proportions dans les communes de l'Arc, notamment en ce qui concerne le secteur du numérique, des industries créatives et des économies solidaires et innovantes. L'émergence de nouveaux lieux d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat vient appuyer cette dynamique : 53 % des incubateurs, pépinières ou accélérateurs, des ateliers de fabrication numérique et des espaces de coworking de la métropole sont concentrés sur le territoire.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État (la DRIEA, l'Insee), la Métropole du Grand Paris, le Forum métropolitain du Grand Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, la Société du Grand Paris, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, La Caisse des dépôts, Eau de Paris, l'Epaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, le SIAAP, le SIPPEREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom, le territoire Est Ensemble (T8), le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (T12), le territoire Grand Paris Seine Ouest (T3).

